

**COMMERCE INTRA AFRICAIN DES PRODUITS BOIS :
Cas du CONGO**

**MEMOIRE POUR L'OBTENTION DU
MASTER EN MANAGEMENT DES ENTREPRISES
ET DES ORGANISATIONS**

OPTION : MANAGEMENT STRATEGIQUE ET OPERATIONNEL

Présenté et soutenu publiquement le [Date] par

Gervais Francis BITSI

Travaux dirigés par :

➤ ***Dr Alain Marius NGOYA KESSY***

PhD en Economie forestière et du bois

Enseignant à l'Université Marien NGOUABI de Brazzaville

➤ ***Dr AYESEA LEKOUNDZOU***

Maitre-Assistant CAMES

Université Marien NGOUABI de Brazzaville

Jury d'évaluation du stage :

Président : Prénom NOM

Membres et correcteurs : Prénom NOM
 Prénom NOM
 Prénom NOM

Promotion 2018

« L'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE) de Ouagadougou au Burkina Faso, ainsi le Service de Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation (SCPFE) à Pointe-Noire au Congo Brazzaville, en ce qui le concerne, n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propre à leur auteur »

REMERCIEMENTS

Au terme de notre formation à distance (FAD) à l'Institut International de l'Eau et de l'Environnement (2iE) de Ouagadougou au Burkina Faso, il nous est tenu de rédiger et soutenir publiquement un mémoire sur un thème à caractère scientifique, en vue de l'obtention du diplôme de Master. La formation suivie s'est basée sur le management des entreprises et des organisations, dont l'option choisie est celle du management stratégique et opérationnel.

Le présent mémoire constitue non seulement un travail de recherche, mais traduit aussi certaines connaissances acquises au cours de notre formation. Comme tout travail de recherche, ce modeste document est loin d'être parfait. En toute hypothèse, bien des choses restent à dire.... et surtout à découvrir. Aussi nous restons ouverts à toutes critiques constructives et suggestions qui nous permettront de le perfectionner et mener à bien nos travaux futurs.

Cependant ce mémoire n'aurait pas vu le jour sans le concours précieux de certaines personnes à qui nous tenons à exprimer notre gratitude.

Notre profonde reconnaissance et notre gratitude vont d'abord aux Docteurs Alain Maruis NGOYA KESSY et AYEISSA LEKOUNDZOU, qui malgré leurs occupations multiples, ont bien voulu diriger ce travail. Au-delà de ses critiques pertinentes et méthodologiques, c'est à eux que revient le mérite de ce travail.

Nous exprimons également notre profonde gratitude au corps professoral, au staff dirigeant de l'Institut, notamment à Madame Sylvie OUEDRAOGO qui a su nous encadrer durant notre formation.

Aussi, tous nos remerciements au Directeur du Service de Contrôle de Produits Forestiers à l'Exportation (SCPFE), Monsieur Serge Thierry MOMBOULI qui a permis que nous puissions suivre notre formation à distance, en mettant à notre disposition les outils nécessaires à notre travail. Nous lui exprimons notre indéfectible reconnaissance. Nous ne pourrions oublier tout le personnel du SCPFE.

Nos remerciements toutes particulières vont également à Madame BITSIS Aubierge Pulchérie, ainsi qu'à Monsieur et Madame SITA (Bienvenu et Mireille), pour leur soutien multiforme, pendant notre formation à l'Institut.

Gervais Francis BITSIS

Dédicace

1. A mes enfants :

- *BITSI Prince Lionel,*
- *BITSI Rufin-Junior,*
- *BITSI Juan Bergland Klein Ledley,*
- *BITSI Grace Divine,*
- *BITSI Paule Alyson Urielle,*
- *BITSI Joe-Allen Darren ;*

2. A mon épouse Madame BITSI Aubierge Pulchérie ;

3. A mon Père, ma Mère, mes Frères et Sœurs.

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
INTRODUCTION.....	7
<i>Sources de données.....</i>	10
<i>Objectif principal</i>	10
<i>Objectifs spécifiques</i>	10
CHAP I NOTE SUR LA METHODOLOGIE.....	11
<i>Contexte d'installation et fonctionnement du Wood Track</i>	11
<i>Attestation de Vérification Export (AVE)</i>	12
<i>Part du commerce intra africain de bois dans le flux des exportations de bois du Congo</i>	12
o <i>Recherche documentaire</i>	13
o <i>Collecte des données</i>	13
o <i>Analyse statistique des données</i>	13
o <i>Production de tableaux statistiques</i>	14
CHAP II PRESENTATION DE LA REPUBLIQUE DU CONGO.....	15
2.1. <i>Carte du réseau routier</i>	15
2.2. <i>Indicateurs socio-économiques et commerciaux</i>	16
a. <i>Marchés internationaux et intra africains de bois tropicaux</i>	17
b. <i>Marchés régionaux et intra africains, les goulots d'étranglement du commerce de bois</i>	17
o <i>Etroitesse du marché africain de bois</i>	18
o <i>Augmentation de la gamme des produits transformés</i>	18
o <i>Vulgarisation des essences de bois de promotion</i>	18
o <i>Nouvelle mode de production et de consommation des produits bois en Afrique</i>	18
o <i>Absence ou Carence de moyens de communication</i>	19
o <i>Faible compétitivité du Port Autonome de Pointe-Noire</i>	19
o <i>Arrêt du trafic sur le Chemin de Fer Congo Océan</i>	19
CHAP III RESULTATS	21
3.1. <i>Exportations de bois du Congo vers l'Afrique, Analyse par catégories de produits, flux en volume de 2003 à 2018</i>	22
a. <i>Flux en volume</i>	22
b. <i>Analyse des flux des exportations de bois vers l'Afrique, en volume</i>	25
3.2. <i>Exportations de bois du Congo vers l'Afrique, Analyse par catégories de produits, flux en valeur de 2003 à 2018</i>	26
a. <i>Flux en valeur</i>	26
b. <i>Analyse des flux des exportations de bois vers l'Afrique, en valeur</i>	29
3.3. <i>Commerce intra africain de bois, Exportations du Congo vers l'Afrique, Analyse par catégories de Produits, par destinations, en volume et en valeur</i>	30
3.3.1. <i>Analyse des exportations des produits transformés</i>	30
a. <i>Sciages Humides, en volume</i>	30
b. <i>Sciages Séchés, Placages Déroulés, Produits Finis, Contreplaqués, Copeaux, en volume</i>	33
3.3.2. <i>Analyse des exportations des produits bruts</i>	34
a. <i>Grumes et Rondins de plantations (eucalyptus), en volume</i>	34

3.3.3.	<i>Analyse des flux de bois exportés, par catégories de produits et par destinations, en volume</i>	37
3.3.4.	<i>Analyse des exportations vers l'Afrique des produits transformées de bois</i>	39
a.	<i>Sciages Humides, en valeur</i>	39
b.	<i>Sciages Séchés, Placages déroulés, Produits Finis, Copeaux d'eucalyptus, en valeur.....</i>	42
3.3.5.	<i>Analyse des exportations vers l'Afrique des produits bois bruts</i>	44
a.	<i>Grumes et Rondins de plantations (eucalyptus), en valeur</i>	44
3.3.6.	<i>Analyse des flux de bois par catégories de produits et par destinations, en valeur.....</i>	46
	CONCLUSION.....	47
	<i>Recommandations</i>	48
	<i>Pistes de recherches.....</i>	48
	BIBLIOGRAPHIE.....	49
	WEBOGRAPHIE.....	51
	ANNEXES.....	52
1.	<i>Carte des antennes déconcentrées du SCPFE.....</i>	52
2.	<i>Liste des Tableaux</i>	53
3.	<i>Listes des graphiques</i>	54
4.	<i>Liste des abréviations</i>	55

INTRODUCTION

Dans le cadre de nos activités professionnelles de 2003 à nos jours, d'abord au Programme de Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation (PCPFE) à Pointe-Noire, et au Service de Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation (SCPFE) à Pointe-Noire au Congo Brazzaville, nous avons constaté que la quasi-totalité du commerce de bois tropicaux de la République du Congo se fait essentiellement avec les pays hors Afrique, notamment avec les pays d'Asie et d'Europe. Et cette tendance a commencé depuis la période coloniale où les meilleurs bois du Congo étaient destinés à la métropole. C'est la raison principale qui nous a poussé à choisir ce thème, car nous avons voulu comprendre le flux de bois du Congo vers les autres pays africains. Pour quoi par exemple, les africains de l'ouest ne peuvent-ils pas consommer le bois africain qui est en abondance en Afrique Centrale.

Par notre Directeur de Mémoire, en 2018, nous avons intégré le groupe de réflexion qui amorçait une étude dans ce sens pour toute l'Afrique. L'étude de la Banque Africaine de Développement (BAD) portait sur la période 2009 à 2017, soit 9 années. Pour ma part dans le cadre de notre mémoire, nous avons pris la période allant de 2003 à 2018, soit 16 années, période à laquelle nous disposant des données cohérentes, validées, génériques, donc justes et que nous pouvons effectuer des tests statistiques (Khi Deux, Student, Corrélation, Durbin Watson, etc.).

Nous avons choisi le SCPFE, parce que, c'est la structure qui centralise les données d'exportations de bois au niveau national. Et que nous travaillons dans cette structure, en qualité d'abord de responsable statistiques et conjoncture de 2003 à 2010, puis de chef de service statistiques et conjoncture de 2010 à 2017, et enfin de responsable contrôle de gestion de 2018 à aujourd'hui.

Dans ce mémoire, le commerce des bois entre pays africains concerne les marchandises en bois ou produits tels que les grumes, sciages humides et séchés, placages déroulés et tranchés, contreplaqués et copeaux ou chips de bois, les produits dits finis qui sont en réalité : les moulures de bois, les parquets de bois, les éléments des meubles, frises, portes, fenêtres, manches d'outils, etc. Seront pris en compte, uniquement les mouvements enregistrés de ses produits du Congo vers de tiers pays africains, y compris le trafic des entrepôts en douanes au Port Autonome de Pointe-Noire.

Ainsi le flux de marchandises, ici concerne les exportations de ces produits qui diminuent le stock de ces ressources matérielles au Congo, et augmente l'importation de ce stock dans un autre pays africain entrant. Nous n'aborderons pas le commerce informel transfrontalier de ces produits, malgré l'importance de ces flux du Cameroun vers le Congo et vice versa ; et du Congo vers la RDC. Nous en dirons pourtant quelques mots afin d'attirer l'attention des décideurs et autres, car des quantités de bois de plus en plus importantes, récoltées illégalement sont saisies par l'administration forestière

congolaise. En 2018, l'administration forestière congolaise a saisi 14 colis de sciages de bois d'un volume de 30 m³ en provenance du Cameroun¹.

A notre avis, ces flux informels sont plus importants que les flux formels ; et qu'une étude de ce phénomène devrait être menée pour confirmer ou infirmer cette assertion. Cela devrait attirer l'attention des autorités congolaises, de la COMIFAC... De même, il sied de noter que des volumes importants de PFNL d'origine végétale circulent et font l'objet d'un important commerce intra africain.

Le présent mémoire vise à combler le déficit en information sur le commerce formel intra africain des produits dérivés de bois. Il pourrait ainsi être utile à différents niveaux : institutions nationales (commerce, douanes, chambre de commerce) et institutions internationales, universités, recherche, entreprises...

Au regard de la part du PIB du secteur forestier dans l'économie congolaise, et des exportations de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, il nous paraît important d'analyser les échanges de bois avec les autres pays d'Afrique et de faire des projections à court et moyen terme, pour améliorer ces échanges.

« Le commerce international des bois concerne essentiellement les bois d'œuvre et d'industrie, très peu le bois-énergie sous toutes ses formes et le charbon de bois..... Avant les indépendances, à l'époque des empires coloniaux, les commerces intérieur et international étaient déjà très indépendants les uns des autres. Les exportations de bois tropicaux concernaient essentiellement les essences recherchées par les pays du Nord (Europe occidentale et Japon) pour leurs caractéristiques esthétiques (à l'exemple des acajous), et techniques (tels que l'azobé pour la construction, des jetées en mer ou le pernambouc (ou pau-brasil) utilisé en teinture). Le commerce international des bois tropicaux était déjà moins important que celui des essences tempérées. Les décolonisations et surtout les dynamiques économiques et urbaines de quelques grands pays en transition (Brésil, Inde, Chine, Indonésie) ont largement transformées les ressorts et les trajectoires du commerce des bois tropicaux »².

Les populations congolaises comme la plupart des populations africaines consomment essentiellement le bois de chauffe comme le charbon de bois et l'ester de bois utilisé pour la cuisson de la nourriture.

L'axe de ce commerce international de bois tropicaux contribue beaucoup plus à l'économie informelle, donc les flux sont très mal cernés. Le commerce intra africain s'intéresse à une gamme plus large des essences et contribue à l'économie des pays importateurs et exportateurs de bois tropicaux.

¹ Enquête de l'Inspection Générale des Services de l'Economie Forestière

² Memento du forestier tropical 2015, p.245

En République du Congo, la « Loi 16-2000 du 20 novembre 2000, portant Code Forestier », en son article 80, stipule que « la commercialisation de bois et autres produits forestiers est libéralisée » ; et poursuit en son article 83, que « les produits forestiers, destinés à l'exploitation, doivent répondre aux normes internationalement reconnues ». Le secteur forestier est ouvert aux Investissements Direct Etrangers (IDE). Ce secteur est ouvert aux investisseurs privés nationaux et étrangers.

« Comme les autres pays tropicaux, les pays d'Europe ont désormais de telles dynamiques internes que la majorité du bois qu'ils produisent entre dans le commerce intérieur pour répondre à une demande locale croissante. Seule une faible proportion de la production est échangée à l'international. Ainsi, les dynamiques du commerce des bois tropicaux sont presque complètement déconnectées des dynamiques du commerce des bois tempérés »³.

Cette réalité de l'évolution du marché international de bois montre aussi une dynamique encore mal saisie de flux de bois entre pays africains.

« Contrairement aux idées reçues ou préconçues sur les valeurs extrêmement élevées des bois précieux en provenance des tropiques qui expliqueraient tous les trafics, les bois tempérés comme les bois tropicaux se négocient à des prix relativement modestes, car le bois est pondéreux et encombrant, donc coûteux à transporter. La grande majorité de ce commerce est donc locale, les bois issus des forêts tropicales étant même proportionnellement moins échangés à l'international que les bois issus des forêts tempérées. Cet état de fait n'a quasiment pas changé dans les dernières décennies. En 1997 comme en 2013, 78 à 79% des bois tropicaux ne sortaient pas des marchés intérieurs, alors que seulement 57 à 60% des bois tempérés restaient dans les marchés nationaux. Les bois tropicaux étant surtout produits et consommés par des pays pauvres, leur commerce international est très faibles au regard du commerce international des bois tempérés »⁴.

L'avenir du commerce de bois tropicaux se trouve dans la promotion des essences pas prisées en Europe dont des prix seront encore plus bas que les essences nobles prisées en Europe. Ces essences serviront à fabriquer différents produits en bois de consommation finale à la portée des bourses de la classe moyenne africaine.

Les niches de développement des marchés africains de bois tropicaux se trouvent en Afrique pas ailleurs.

A cet effet, outre l'introduction et la conclusion, ce mémoire est présenté en 3 chapitres :

- le premier chapitre présente la méthodologie utilisée dans la réalisation de cette étude ;
- le second chapitre fait une présentation du pays exportateur des produits bois : le Congo ;
- les résultats, les recommandations de l'étude sont présentés dans le troisième chapitre.

³ Memento du forestier tropical 2015

⁴ Opt. Cit.

Les sources de données : Les statistiques du commerce extérieur reposent sur des données contenues dans les déclarations d'importation et d'exportation, qui ont préalablement servi au dédouanement de marchandises et/ou des biens. Pour ce qui est des produits en bois au Congo, il existe un service technique en amont chargé de cette collecte. Il s'agit du Service de Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation en sigle SCPFE qui donne quitus par une Attestation de Vérification à l'Export (AVE) pour tout produit en bois exporté du Congo. Ce service est en charge de la production des statistiques des bois à l'exportation au Congo.

Les informations sont enregistrées dans la base de données du SCPFE, et proviennent des synthèses des inspections et contrôles de terrains réalisés par le SCPFE à Pointe-Noire et dans les sites déconcentrés de l'intérieur du pays : Département de la Likouala (Bétou, Mokabi Lola, Mokabi Boko, Moulé, Ipendja, Lopola, Loundougou, Betikoumba), Département de la Sangha (Pokola, Ngombé, Tala Tala, Kabo, Souanké, Maboko), Département de la cuvette Ouest (Kellé), Département de la cuvette (Makoua), Département du Niari (Dolisie, Makabana), Département du Pool (Maloukou Tréchet), Département du Kouilou (Hinda), Département de Pointe-Noire (Pointe-Noire).

L'objectif principal de ce mémoire est de générer les données en vue de combler le déficit d'informations et des connaissances sur le commerce intra africain des bois et produits dérivés. La période choisie est de 2003 à 2018. Une fois atteint, il permettra d'orienter les actions prioritaires pour formuler les politiques et stratégies afin d'encourager le commerce des produits en bois entre les pays pourvus de forêt et des pays dépourvus de ressources forestières en Afrique. Car cet aspect du commerce extérieur intra africain est encore embryonnaire et les études dans ce domaine sont pionnières.

Les objectifs spécifiques de l'étude sont de :

1. rassembler les données sur le commerce intra africain des bois et produits dérivés, exportés par le Congo ;
2. analyser les données du commerce intra africain des bois par catégories de produits en termes d'importance, de flux en volume et en valeur, et de destinations (pays importateurs en Afrique) ;
3. identifier les goulots d'étranglement, et tous facteurs ou challenges permettant de booster le commerce des bois intra africain à partir du Congo ;

CHAPITRE I : NOTE METHODOLOGIQUE

Nous avons rédigé ce mémoire en utilisant les méthodes standards d'analyse des données sur les exportations des produits bois entre le Congo et les pays de destinations des produits bois étudiés des cinq sous régions africaines (Afrique du Nord, de l'Ouest, de l'Est, Australe et Centrale). Car ici, l'analyse ne s'est pas portée sur les différents marchés de consommations (Maghreb et Moyen Orient ; Afrique Sud Saharienne : Ouest, Centre, Est et Australe), mais plutôt sur la localisation géographique du pays de destination.

Les données d'exportation de 2003 à 2018 sur le bois proviennent de sources et bases de données variables, y compris des statistiques nationales des ministères en charge des forêts (Annuaire statistique), des finances, douanes, du commerce, des chambres de commerce et des autorités portuaires. Ces documents ont été consultés juste pour recouper l'information et de s'assurer de leurs cohérences.

La principale source d'informations est donc la synthèse des résultats des inspections et contrôles réalisés par le Service de Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation (SCPFE) à Pointe-Noire et dans les antennes déconcentrées de l'intérieur du pays et centralisé dans une base de données « Wood Track » de ce Service.

Contexte d'installation et fonctionnement du Wood Track

Le Wood Track est une application informatique développée sur Microsoft Access, déployée et installée par la Société Générale de Surveillance (SGS), au niveau de toutes les portes de sorties de bois du territoire national, dans le cadre d'une convention Développement-Opération-Transfert (DOT), signée le 06 juin 2002 entre l'Etat congolais et la SGS.

Le Wood Track permet le contrôle, le suivi des inspections de bois réalisées par le SCPFE et le traitement des dossiers d'exportations de bois (grumes, sciages humides et séchés, placages déroulés et tranchés, contreplaqués, rondins de bois de plantation, copeaux ou chips d'eucalyptus, produits dits « finis ») du Congo. L'application Wood Track permet un traitement rapide des dossiers d'exportations de bois.

C'est une base de données informatique, permettant d'obtenir des statistiques du bois à l'exportation. Les données statistiques provenant des bases de données Wood Track, sont donc issues des inspections de terrain du SCPFE, parfois même contradictoire avec les exportateurs de bois pour conformité et validés par le SCPFE.

A la fin de toutes les opérations de traitement de dossiers à l'export, le SCPFE délivre l'Attestation de Vérification à l'Export (AVE), document sécurisé qui permet aux producteurs - exportateurs de bois d'effectuer leurs opérations en douanes.

Propriété du SCPFE, le Wood Track a fait l'objet d'une première évolution en 2013, afin de l'adapter aux préoccupations du moment.

Depuis la fin de l'année 2018, le Wood Track subit des évolutions vers un développement SQL, afin d'un logement sur le web.

L'Attestation de vérification Export (AVE) émis par le SCPFE

D'après l'Arrêté n° 5845 /MDDEF/CAB du 04 août 2010, portant institution d'une Attestation de vérification à l'Export des produits forestiers, « est un document administratif qui a pour objet de confirmer la vérification des produits forestiers à l'exportation et d'orienter les services de douanes sur la prise en compte des volumes taxables dans le calcul des droits de sortie sur les volumes redressés après les inspections par le SCPFE. Il est délivré par le SCPFE. C'est pour quoi, le SCPFE émet une attestation de vérification export, requise pour toute déclaration en douanes, après contrôle de la quantité et de la qualité des bois et dérivés à l'exportation ».

Elle est donc un document synthèse qui indique le nom de l'exportateur, l'essence et le volume du bois à exporter, ainsi que sa valeur FOT obtenue à partir la mercuriale. L'AVE indique donc l'assiette taxable permettant à la douane de recouvrer la taxe à l'exportation.

Pouvons-nous poser la question de savoir :

« Quelle est la part du commerce intra africain des produits bois du Congo dans l'ensemble des exportations des bois avec les autres pays ».

Les résultats attendus sont :

1. les données du commerce intra africain des produits bois tels que : les grumes, les sciages, les placages, les contreplaqués et les copeaux sont disponibles;
2. la part des exportations de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique par rapport à l'ensemble de ses exportations de bois.

La méthodologie retenue dans ce mémoire peut se décliner en six (6) étapes, à savoir :

- (i) la recherche documentaire et identification / exploitation des bases et banques de données officielles du SCPFE ;
- (ii) la collecte des données auprès du SCPFE, des Administrations concernées, notamment l'Administration forestière pour vérification ;
- (iii) l'analyse statistique des données collectées et estimations des valeurs en fonctions des mercuriales utilisées, les valeurs FOB et/ou FOT ;
- (iv) la production des tableaux statistiques et graphiques et analyse des résultats ;
- (v) le recoupement et la production des statistiques compilées dans le présent mémoire.

1. Recherches documentaires

Elles ont consisté à l'exploitation des sources appropriées, des documents, ouvrages et publications ainsi que les bases de données électroniques du SCPFE, portant sur les aspects du commerce des bois en Afrique. Cette démarche a permis de se constituer un fonds documentaire pouvant servir à obtenir des compléments d'informations et à faire des recoupements.

Nous avons ainsi travaillé avec le « Memento du forestier tropical 2015 » ; « Des forêts Des bois » de Richard Fays ; « Classeur ATIBT » ; le « Memento du forestier » 3^e édition ; « Statistique pour l'économie » de David R. Anderson - Dennis J. Fweeney - Thomas A. Williams ; ainsi que tous les rapports du SCPFE de 2003 à 2018.

2. Collecte des données

Elle a été menée auprès des administrations techniques concernées dans le commerce de bois : essentiellement le SCPFE, puis la DGEF, l'IGEF, la DGD, la DG-INS, les Ministères en charge du commerce et des forêts, afin de recouper l'information chaque fois que c'était nécessaire....

Les données collectées ont fait l'objet de tests statistiques et d'un traitement en vue de leurs exploitations. D'abord sous Access, ces données statistiques sont présentées sous forme d'un fichier Excel 10.

3. Analyse statistique des données

Elle a été possible grâce à l'application informatique Wood Track du SCPFE. Les informations obtenues du Wood Track, nous ont permis d'effectuer un traitement et des analyses de données sur le flux de bois du Congo vers les pays africains, à travers des méthodes statistiques (tests, tableaux et graphiques). Cette analyse de données sur les exportations du Congo vers les pays africains, nous a permis aussi une évolution vers des approches économiques et économétriques.

L'extraction des données de l'application Wood Track, de Microsoft Access vers Microsoft Excel, a permis d'obtenir une série chronologique des données statistiques sur les exportations de bois de 2003 à 2018, soit 16 années.

Les tests de cohérence des données de cette série a été faite à partir des croisements des données de différentes variables choisies. Les données extraites sont journalières avec plusieurs variables (année, mois, date, lieu d'exportation, exportateur, marteau, numéro de dossier d'exportation, numéro d'AVE, essence, volume, valeur FOB,). Nous disposons donc des bases annuelles version Excel permettant de croiser les variables et de dégager les valeurs aberrantes.

Une agrégation des données par semestre ou par année, permet d'avoir une tendance qui est souvent comparé à une Loi de Gauss. Une autre approche peut être fait en comparant les données de bases semestrielles et annuelles, à travers un test de Khi deux, dont les résultats sont validés avec une confiance à près de 100%.

4. Production des statistiques

A partir de l'extraction du Wood Track des données de la base Access vers Excel, nous avons effectué de tests de cohérence sur ces données validées par le SCPFE. La base de données version « Excel », nous a permis de générer automatiquement les tableaux statistiques et graphiques sur les exportations de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique.

Tous les résultats compilés ont été insérés dans le présent mémoire au niveau du chapitre 3.

CHAPITRE II : PRESENTATION DU CONGO

2.1. CARTE DU RESEAU ROUTIER DU CONGO



Source : Blog de Idrisca Carte actuelle du Réseau routier Congolais

2.2. QUELQUES INDICATEURS SOCIOECONOMIQUES ET COMMERCIAUX DU CONGO

Indicateurs	2 004	2 009	2014	2 017
<i>Population (en millions)</i>	3,231	3,903	4,492	5,092
<i>PIB (millions \$USD)</i>	2,002	7,562	7,790	8,553
<i>PIB/hab (\$USD)</i>	2 503	2 596	3 295	2 576
<i>Superficie (km²)</i>	342 000	342 000	342 000	342 000
<i>Densité de la population</i>	--	11	14,6	15
<i>Valeur IDH</i>	--	0,601	0,56	0,592
<i>Rang sur 186 pays</i>	--	138 ^e	140 ^e	135 ^e

Source CEEAC, 2009 et www.populationdata.net; Annuaire statistique du Congo 2004

La République du Congo, pays appartenant au massif forestier dont le bassin porte le nom, est un grand producteur et exportateur des produits forestiers ligneux et non ligneux. Il lui procure des ressources naturelles renouvelables, indispensables à son développement économique.

Les forêts du bassin du Congo représentent, après celles de l'Amazonie, le second plus grand massif des forêts tropicales denses et humides.

Avec une superficie d'environ 2 millions de Km², les forêts du bassin du Congo couvrent la RDC, le Congo, la RCA, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Cameroun.

« Les forêts du Congo couvrent une superficie d'environ 20 millions d'ha, représentant 60% du territoire national, et compte environ 5 000 espèces de flore, dont plus de 300 essences de bois d'œuvres, 800 espèces de plantes médicinales 170 espèces de plantes alimentaires et 1 000 espèces de faunes sauvages (mammifères, reptiles, et oiseaux)⁵ ».

Petit par la taille de son marché, le Congo est l'un des pays les plus importants de la Sous-Région de par ses échanges commerciaux. Le pays tire ainsi profit de ses dotations importantes en ressources naturelles (minerais solide, liquide, végétal voir animal), notamment le pétrole et le bois. Les activités de la filière « bois » revêtent un caractère très important pour l'économie congolaise.

Au niveau régional, selon la CEEAC, « le Congo réalise 23% des exportations intra régionales. En 2009, ses exportations se sont élevées à 249 millions de FCFA contre 193 millions de FCFA un an auparavant »⁶. Elles portent essentiellement sur les produits minéraux et les métaux et ouvrages en métaux. L'Angola et la RDC et dans une moindre mesure le Cameroun sont ses principaux clients.

Le Cameroun et le Gabon sont les autres partenaires importants du Congo, surtout dans le domaine forestier, dont les parts de marché évoluent sensiblement bien que toujours faibles.

⁵ Le Code Forestier de la République du Congo : Préface de Henri DJOMBO

⁶ CEEAC, 2009

Dans ce mémoire, il est normal d'avoir des préoccupations, qui peuvent se résumer aux questions suivantes :

i. Quelle est la part du bois dans le flux des échanges commerciaux du Congo ?

Surtout, quelle est la part du commerce intra africain des bois du Congo dans l'ensemble de ces exportations des bois au niveau national ?

ii. Quelle sera la part du bois dans ce flux dans l'horizon 2062 (Africa 2062) ?

Ce mémoire apporte une lumière singulière à ces questions, car les statistiques de la CEAAC sont trop globalisantes et regroupent le bois sous les nomenclatures globalisantes « Bois de conifères sciés, feuilles de placages de conifères, bois de chauffage et bois bruts traités ». En termes de produits bois, cela ne nous apporte pas grande information, vu l'importance du trafic au niveau du bois de cuissons et charbon de bois, communément et abusivement appelés bois de chauffe.

a) Les marchés internationaux et intra africains des bois tropicaux

« La récolte mondiale de bois ronds (hors bois énergie, c'est-à-dire bois de cuisson en Afrique, puis que nous utilisons ces bois pour la cuisson de la nourriture) est estimée à 1 578 millions m³ (FAO, 2011). L'extraction des bois des forêts naturelles de l'ensemble des pays de la COMIFAC s'élève, toujours selon la FAO, à environ 16 millions m³, soit 1% seulement de la production mondiale. De ce volume exploités, 5 millions m³ équivalent - grumes sont exportés (tout produit confondus), ce qui ne représente que 0,3% de la production mondiale de grumes.

L'Asie et essentiellement la Chine représente plus de 50% des volumes équivalent- grumes exportés. Les marchés européens et asiatiques sont essentiellement approvisionnés par le Cameroun et le Gabon.

Le marché intra africain représente moins de 10% des volumes exportés (environ 0,4 millions m³ de grumes par le Cameroun et le Gabon). Le sciage informel estimé à plus de 0,2 millions m³ supplémentaires par an, constitue une part importante de l'approvisionnement des pays limitrophes de la sous-région »⁷.

Le commerce intra africain est donc alimenté essentiellement par le marché informel, ces flux ne sont pas pris en compte par le présent mémoire. Il pourra faire l'objet de thématiques prochaines.

b) Les marchés régionaux et intra régionaux, les goulots d'étranglements du commerce intra africains des bois

« En raison du prix élevé du bois sur le marché international, plusieurs pays d'Afrique Centrale s'approvisionnent directement dans les pays voisins à des tarifs compétitifs, presque toujours par le biais de transactions informelles. Le marché régional s'agrandit donc, et le bois d'œuvre qui « sort » des pays producteurs (Cameroun, RCA ou RDC) et, est exporté au Tchad, au Nigéria ou en Ouganda.

⁷ Etat des forêts du Bassin du Congo, 2013

La principale variable qui influence la demande transfrontalière est la distance qui lie une ville en pleine expansion aux sources d'approvisionnements les plus proches. La croissance économique et l'urbanisation croissante des pays d'Afrique Centrale sont le moteur de l'augmentation de la demande nationale et régionale en bois d'œuvre.

Les infrastructures de transport restent, cependant une contrainte au développement de ces flux transfrontaliers ». C'est essentiellement du bois illégal qui circule en informel entre les pays africains frontaliers, surtout sous forme de sciages.

Le commerce intra africain de bois est confronté à :

- **l'étroitesse de marché africain.** La plus grande partie de la population africaine dispose d'un revenu faible, ayant donc un pouvoir d'achat faible. Elle n'est pas en mesure d'acheter les produits finis ou semi finis de transformation de bois (moules de bois, parquets de bois, frises de bois, portes et fenêtres, meubles et cuisines raffinés). Elle consomme très peu des produits de la seconde, voir de la troisième transformation de bois. Seule une petite élite de la population dans des grandes villes peut s'offrir de tels produits dits de « luxes ». La création et/ou le développement d'une classe moyenne est une nécessité économique pour booster ce commerce. En effet, une classe moyenne dynamique dispose d'un pouvoir d'achat élevé, pouvant booster la croissance économique du pays, à partir de la consommation domestique. Les conflits socio-politiques et sécuritaires, et surtout la crise économique que traversent la plupart des pays d'Afrique (le printemps arabe au Maghreb, le terrorisme dans la zone sahélo saharienne, guerre civile au Soudan et en RCA, instabilité et crise politique), sont des événements qui réduisent les parts de marché domestiques et tirent vers le bas les revenus des populations africaines.
- **L'augmentation de la gamme des produits transformés,** passé de 5 à 15 par exemple, comme dans l'Union Européenne et en Asie. La plupart des usines de transformation de bois installées en Afrique ne produisent que des produits de la première transformation. Ce sont des scieries, des usines de déroulage et de tranchage. Très peu d'usines sont dans la seconde ou la troisième transformation de bois et la gamme des produits reste limitée.
- **La vulgarisation des essences de bois de promotion** appelées faussement "essences secondaires" pour pallier aux essences nobles hors de prix, et ainsi baisser la pression sur leur exploitation. Les essences comme l'Okoumé, le Sapelli, le Sipo, l'Iroko et l'Acajou sont en situation d'écrémage et leur durabilité est menacée du fait de la reproduction difficile des méliacées. Aussi, l'exploitation intensive de ces essences menace l'équilibre écologique dans le bassin du Congo. Surtout que ces essences sont endémiques, et ne se présentes que dans certaines forêts du bassin du Congo.
- **La rééducation des usiniers et consommateurs finaux africains,** afin de ne pas reproduire les clichés de consommation des européens, qui exigent toujours du bois exotiques de premier

choix nets de tous défauts de structures, d'absence d'anomalies. Cette habitude de consommation est défavorable à la gestion durable des forêts tropicales.

En effet, depuis plusieurs années, les carnets de commandes des usines de bois en Afrique sont standardisés à de type de produits et des essences de bois données. Les usiniers africains et les promoteurs de produits de bois tropicaux devraient proposer d'autres type de produits dans des « design » moins classique, afin d'attirer des nouveaux consommateurs qui peuvent être junior (plus jeune : moins de 25 ans) ou senior (moins jeune : plus de 60 ans) ayant un pouvoir d'achat élevé.

- **L'absence ou carence de moyens de communication.** En effet, il existe très peu de voies de communication (routes, chemin de fer, voies navigables) entre les pays d'Afrique, même ceux qui sont frontaliers. Ce qui réduit considérable les échanges commerciaux entre eux, surtout les pays d'Afrique centrale, et pourtant pourvus des ressources forestières.

Bien que des efforts sont entrains d'être fait avec la construction des routes transnationales : Congo-Cameroun, Cameroun-Nigéria. La plupart des exportations des produits bois du Congo se font à partir du port Autonome de Pointe-Noire ; donc par voie maritime. C'est pourquoi, les échanges commerciaux des produits bois du Congo avec les autres pays se sont essentiellement réalisés avec des pays disposant de ports maritimes. La baisse de prix du fret maritime devrait pousser à développer un commerce intra africain de bois. Donc, il y'a un commerce par port à développer et un autre par route à créer.

- **Faible compétitivité du Port Autonome de Pointe-Noire.** Les coûts de transport par route et d'affrètement par le Port de Pointe-Noire est peu compétitif par rapport aux autres ports de la sous-région : port de Douala et Kribi (au Cameroun) ; Libreville et Port Gentil (au Gabon) ; Matadi (en RDC).

Au cours de 5 dernières années, le port de Pointe-Noire ne profite pas des problèmes d'encombrement enregistrés au port de Douala au Cameroun. La réalisation des projets structurants des différentes « municipalisations accélérées » : construction des routes Brazzaville-Ouessou, Brazzaville-Pointe-Noire, Makoua-Leketi-frontière du Gabon, ainsi que les travaux d'agrandissement et d'aménagement du Port autonome de Pointe-Noire, devraient rendre celui-ci plus compétitif, donc plus attractif la destination Pointe-Noire.

- **L'arrêt du trafic sur le Chemin de Fer Congo Océan CFCO depuis 3 ans.** En effet, les problèmes sécuritaires dans le département Pool au Congo (département que travers le Chemin de Fer Congo Océan), ont entraîné un arrêt du trafic au niveau du Chemin de fer Congo Océan.

Malgré la construction de la route Brazzaville Pointe-Noire, le Chemin de Fer Congo qui relie Brazzaville à Pointe-Noire, permet un transport conséquent avec un tonnage important de marchandises frets vers le Port Autonome de Pointe-Noire.

Au-delà des problèmes sécuritaires, la vétusté du matériel, des équipements et des installations ne contribuent pas l'amélioration de la compétitivité du Port de Pointe-Noire.

Le commerce de bois intra africain est encore dans un état embryonnaire, il est appelé se développer. Une des pistes pour booster le commerce intra africain de bois, les Etats africains dont les projets et chantiers de construction : BTP, devraient privilégier la consommation des produits locaux à l'instar du Royaume Uni et du Brésil lors des chantiers de constructions des Jeux Olympiques dans ces pays. Les pays africains devraient privilégier aussi pour leur consommation domestique au niveau des administrations (équipements des maisons, des bureaux des écoles, etc...) les produits de bois locaux, au lieu d'importer des produits en déchets de bois et de basse qualité en provenance de la Chine.

Dans le cadre du « marché commun africain », les Etats africains devraient signer des partenariats commerciaux en vue de privilégier les échanges commerciaux entre eux. Ceci à l'instar des accords signés par ces pays africains avec d'autres pays en Europe, Asie ou Amérique (APE, APV, Accord entre UE et ACP..).

Avec la création des Zones Economiques Spéciales (ZES), les Etats africains producteurs de bois devraient favoriser l'installation et le développement des industries de transformation plus poussée de bois, afin de délocaliser les industries pointues du nord vers le sud. C'est l'option prise par le Gabon.

Un accent devrait être mis sur le volet formation, avec la création des écoles aux métiers de bois, la formation des architectes et les designers africains à l'utilisation du bois massif tropical dans tous leurs projets, afin de susciter une consommation locale des produits bois.

CHAPITRE III : RESULTATS

Les données statistiques provenant de la base de données informatique Wood Track du SCPFE, nous ont permis de produire plusieurs tableaux statistiques et graphiques. Nous avons obtenus une série chronologique de 16 années, de 2003 à 2018, avec plusieurs variables permettant de répondre aux questions posées plus haut.

Cette base de données Access a été transformée en Excel, et plusieurs tests de cohérences ont été effectués, pour leur validation.

Dans le chapitre 3 de ce mémoire, il y a des analyses sur plusieurs tableaux statistiques et graphiques, qui ont permis de répondre aux questions et préoccupations citées plus haut.

3.1. EXPORTATIONS DE BOIS DU CONGO VERS L'AFRIQUE, ANALYSE PAR CATEGORIES DE PRODUITS, FLUX EN VOLUME DE 2003 A 2018

3.1.a) Flux en volume : m³

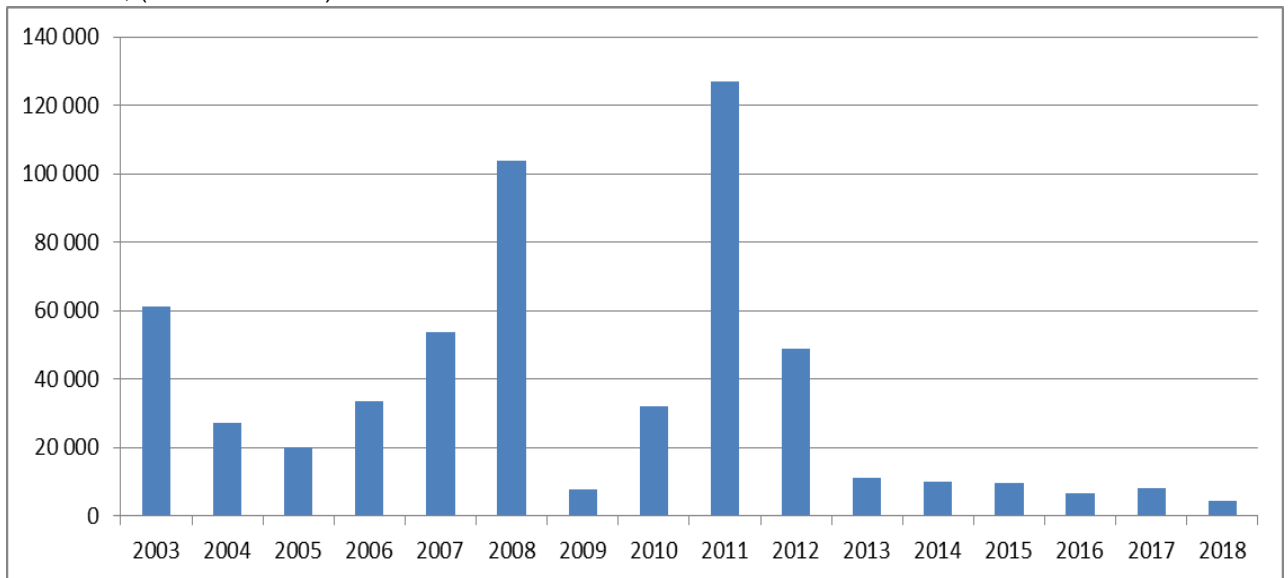
Libellé des produits	Tableau n°1 a : EXPORTATIONS DES PRODUITS BOIS DU CONGO VERS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE (En Volume : m ³)								
	Période : Année 2003 à 2018								
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL GENERAL (tab a + tab b)
COPEAUX D'EUCALYPTUS	117 382,24	39 012,73	-	-	-	-	-	-	181 495,11
SCIAGES HUMIDES	5 706,10	6 532,24	7 439,63	6 392,60	5 125,62	3 773,79	2 455,60	1 158,07	108 210,75
SCIAGES SECHES	1 105,26	1 431,67	2 204,44	2 456,98	3 947,94	2 364,17	1 730,86	3 056,78	21 605,40
PLACAGES DEROULES	2 112,05	1 479,68	1 321,29	-	158,65	260,81	428,40	-	7 685,99
GRUMES	552,42	349,67	182,13	974,42	566,81	58,31	3 446,11	67,09	56 822,94
RONDINS DE PLANTATIONS	32,55	-	-	-	-	148,00	-	-	187 436,88
CONTRE PLAQUES	20,13	56,73	19,77	24,03	24,40	-	-	-	1 257,42
PRODUITS FINIS	52,04	54,14	5,67	26,30	-	-	-	53,27	576,05
TOTAL	126 962,79	48 916,86	11 172,93	9 874,33	9 823,43	6 605,08	8 060,96	4 335,21	565 090,55

Source : Statistiques, SCPFE

Libellé des produits	Tableau n°1 b (suite) : EXPORTATIONS DES PRODUITS FORESTIERS DU CONGO VERS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE (En Volume : m ³)							
	Période : Année 2003 à 2018							
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
COPEAUX D'EUCALYPTUS	-	-	-	-	-	-	-	25 100,14
SCIAGES HUMIDES	5 574,86	16 318,41	13 740,15	8 222,37	3 847,24	10 679,47	5 636,94	5 607,68
SCIAGES SECHES	-	288,91	460,80	186,29	445,84	480,04	459,32	986,09
PLACAGES DEROULES	-	-	-	118,86	-	1 594,54	211,70	-
GRUMES	3 921,42	10 506,09	5 738,78	18 146,11	7 759,53	3 952,65	347,88	253,52
RONDINS DE PLANTATIONS	51 577,99	-	41,00	6 777,61	41 176,62	86 520,85	1 162,28	-
CONTRE PLAQUES	-	-	142,21	180,71	61,41	659,60	68,44	-
PRODUITS FINIS	-	-	-	-	272,83	-	65,94	45,86
TOTAL	61 074,27	27 113,41	20 122,95	33 631,94	53 563,46	103 887,16	7 952,48	31 993,28

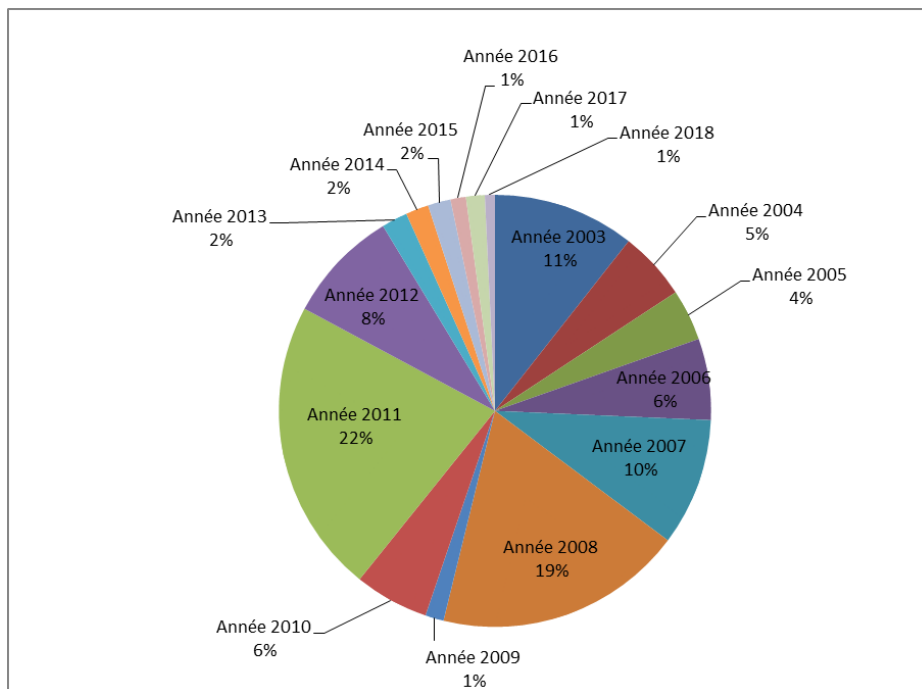
Source : Statistiques, SCPFE

Graphique 1 : Exportations de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, tout produit confondus, par année, de 2003 à 2018 ; (en volume : m³)



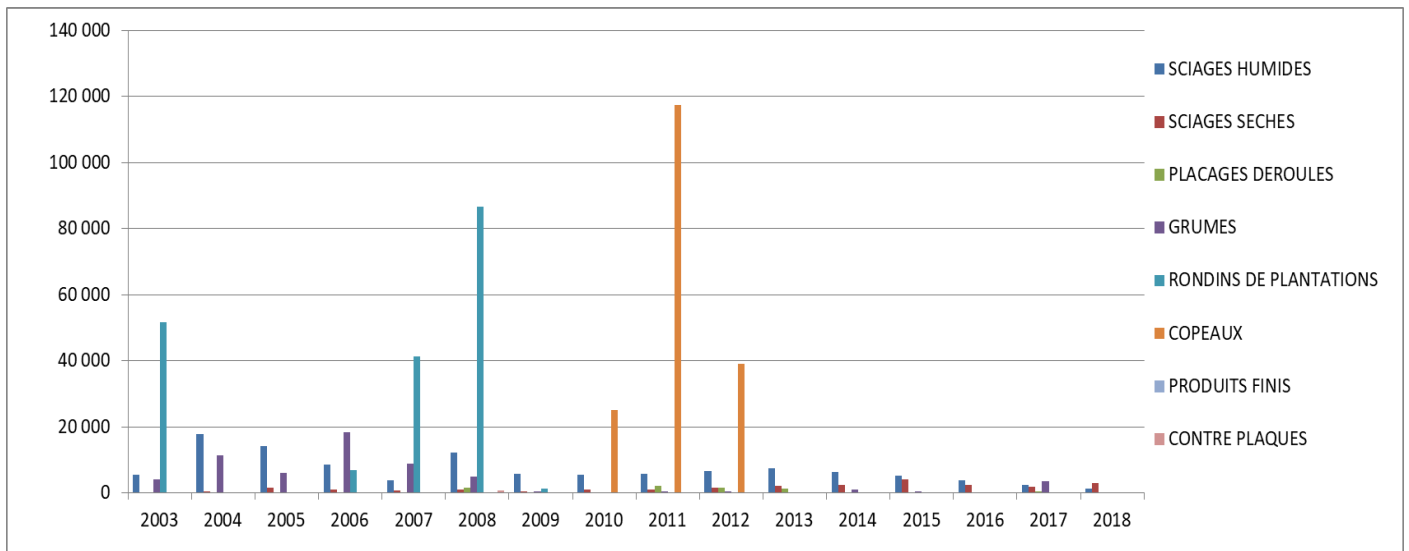
Source : Statistiques, SCPFE

Graphique 2 : Répartition de bois exportés par le Congo vers les autres pays d'Afrique, tout produit confondus, par année, de 2003 à 2018 ; (en volume : m³)



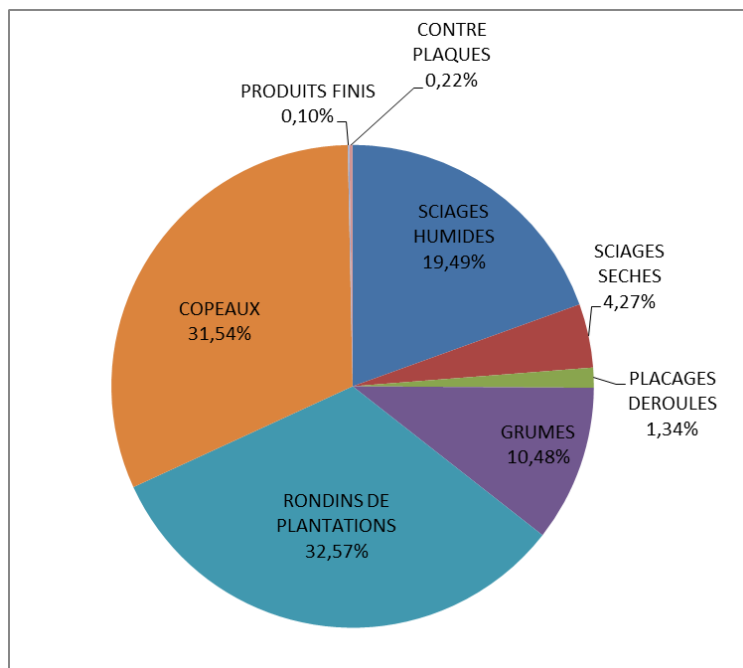
Source : Statistiques, SCPFE

Graphique 3 : Exportations de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, par produit et par année, de 2003 à 2018 ; (en volume : m³)



Source : Statistiques, SCPFE

Graphique 4 : Répartition des exportations de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, par produit de 2003 à 2018 ; en volume : m³



Source : Statistiques, SCPFE

3.1.b) Analyse des flux des exportations des bois vers les autres pays d'Afrique, en volume : m³, de 2003 à 2018

Les exportations des produits forestiers bois du Congo, en volume, vers d'autres pays d'Afrique sont constituées essentiellement des produits transformés (sciages humides et séchés).

Il existe aussi d'autres produits forestiers bois exportés tels que les placages déroulés, les rondins d'eucalyptus, les copeaux ou chips d'eucalyptus et les produits dits « finis » (qui sont constitués de parquets de bois, de moulures, des frises, des éléments de meubles, portes et fenêtres, des manches d'outils et de balaie, etc.). Mais leurs exportations sont plus ou moins irrégulières sur la période 2003 à 2018.

Les exportations des produits bois du Congo, en volume, ont enregistré un pic en 2011, due à une hausse marquée des copeaux ou chips d'eucalyptus.

Un regard de ces exportations, en volume, sur la période 2003 à 2018, montre une apparition des copeaux ou chips d'eucalyptus entre 2010 et 2012.

Depuis 2013, les copeaux ou chips d'eucalyptus n'existent plus dans le panier des produits forestiers exportés par le Congo.

En terme réel, sur la période, les exportations des rondins de plantations (eucalyptus) et de copeaux ou chips d'eucalyptus ont représentés chacune plus de 1/3 des exportations des produits forestiers vers d'autres pays africains.

Une analyse globale montre que la moyenne des exportations des produits bois vers les pays d'Afrique était de 35 318,16 m³, alors que la moyenne des produits de bois transformés régulièrement exportés était de 20 051,92 m³.

Les copeaux ou chips d'eucalyptus et les rondins d'eucalyptus font orienter la moyenne annuelle vers le haut. Depuis 2014, on constate une baisse régulière des flux de bois exportés vers les autres pays d'Afrique, avec une valeur minimale enregistrée en 2018, de 4 335,21 m³.

Sur la période, si nous considérons le flux des produits bois exportés par le Congo vers les autres pays d'Afrique, ces exportations ont une tendance normale (Loi de Gauss), consécutive au pic des copeaux d'eucalyptus, en 2011.

Au regard du faible nombre d'enregistrement de la série chronologique, soit 16 années, ce flux des produits bois du Congo vers les autres pays d'Afrique ne peut avoir des caractéristiques gaussiennes.

Nonobstant les exportations de rondins de plantations (eucalyptus) et de copeaux d'eucalyptus, la moyenne annuelle des exportations des produits forestiers bois (sciages humides et séchés, grumes, placages déroulés, contreplaqués, produits dits « finis ») du Congo vers les autres pays africains serait de 12 259,91 m³, et aussi son écart type est très faible et inférieur à la moyenne, soit 7,64. Cette distribution est concentrée, car l'indice de « GINI » le montre bien.

Nous pouvons affirmer, compte tenu de la structure de l'industrie forestière congolaise, détenues par des capitaux étrangers (asiatiques et européens), qui privilégient les destinations asiatiques et européennes, les exportations de produits forestiers vers les autres pays africains sont très faibles et dominées par les sciages.

Bien que les produits bois pouvant être bon marché, les échanges commerciaux de bois entre les pays africains restent timide. Ce marché est à exploiter surtout avec les essences de bois dites de promotions, afin de mieux valoriser les ressources forestières des pays d'Afrique.

L'Afrique reste un grand marché à exploiter, pour les produits bois.

3.2. EXPORTATIONS DE BOIS DU CONGO VERS L'AFRIQUE, ANALYSE PAR CATEGORIES DE PRODUITS, FLUX EN VALEUR (FCFA) DE 2003 A 2018

3.2.a) Flux en valeur : Francs CFA

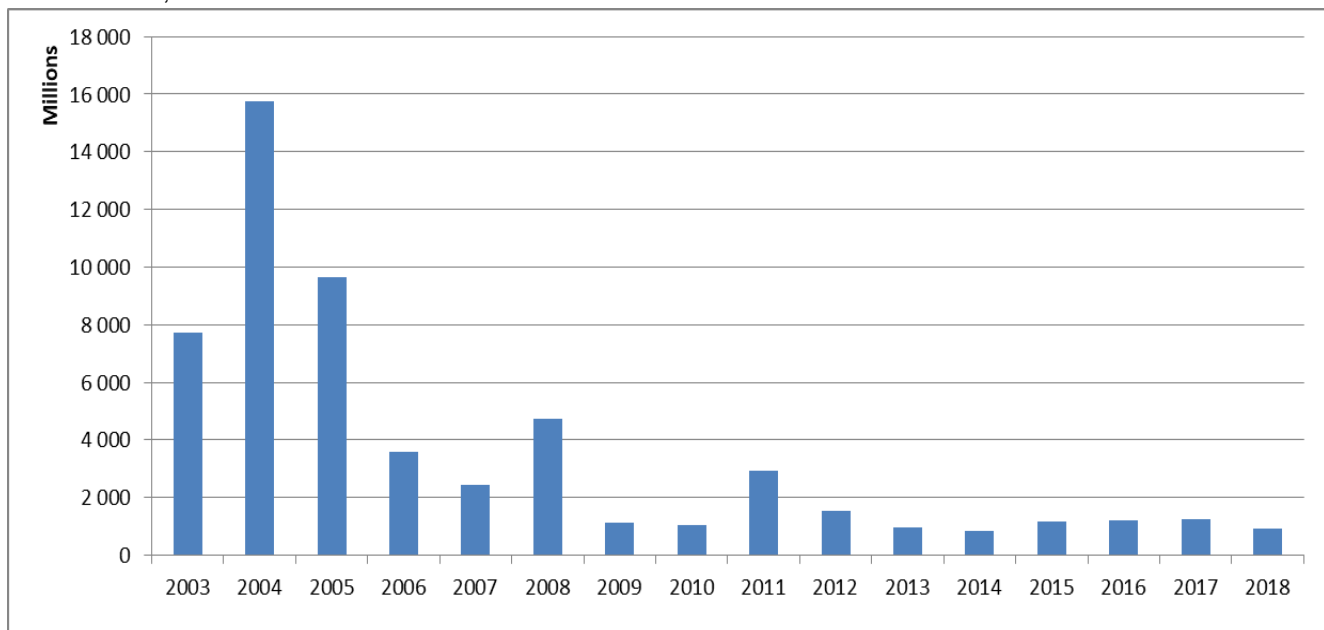
Libellé des produits	Tableau n°2 a : EXPORTATIONS DES PRODUITS FORESTIERS DU CONGO VERS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE (En Valeur : FCFA)								
	Période : Année 2003 à 2018								TOTAL GENERAL (tab a + tab b)
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	
COPEAUX D'EUCALYPTUS	2 112 880 320	702 229 140	-	-	-	-	-	-	3 266 911 980
SCIAGES HUMIDES	485 018 330	510 661 130	614 836 535	490 687 320	523 879 700	668 108 794	424 795 674	191 075 515	16 113 635 280
SCIAGES SECHES	117 433 450	152 115 256	234 221 963	261 054 338	602 063 145	560 190 834	409 320 239	730 977 996	3 666 089 045
PLACAGES DEROULES	197 476 862	138 349 987	123 540 802	-	22 949 001	55 912 307	98 266 820	-	996 490 227
GRUMES	32 779 772	22 733 672	10 141 196	72 400 990	34 691 565	4 708 533	344 679 937	4 301 198	6 049 763 768
RONDINS DE PLANTATIONS	716 122	-	-	-	-	4 470 784	-	-	4 136 898 174
CONTRE PLAQUES	2 395 232	6 750 632	2 352 035	2 860 046	7 205 540	-	-	-	286 306 831
PRODUITS FINIS	2 502 294	5 752 588	602 650	2 794 375	0	0	0	11 932 928	25 093 372
TOTAL	2 951 202 382	1 583 171 504	1 003 227 195	882 480 409	1 190 788 950	1 293 391 252	1 277 062 671	938 287 637	34 541 188 676

Source : Statistiques SCPFE

Libellé des produits	Tableau n°2 b (suite) : EXPORTATIONS DES PRODUITS FORESTIERS DU CONGO VERS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE (En Valeur : FCFA)								
	Période : Année 2003 à 2018								
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	
COPEAUX D'EUCALYPTUS	-	-	-	-	-	-	-	-	451 802 520
SCIAGES HUMIDES	1 114 971 800	3 263 682 600	2 432 988 450	1 095 529 640	654 030 120	1 815 510 206	934 140 140	476 652 460	
SCIAGES SECHES	-	72 228 500	106 104 775	39 586 838	94 741 850	102 009 350	79 268 769	104 771 744	
PLACAGES DEROULES	-	-	-	22 227 194	-	298 179 541	39 587 713	-	
GRUMES	477 038 353	1 270 370 858	586 792 907	1 918 532 465	782 969 517	458 052 077	18 483 893	11 086 836	
RONDINS DE PLANTATIONS	1 134 715 692	-	943 000	155 681 358	908 320 482	1 906 480 686	25 570 050	-	
CONTRE PLAQUES	-	-	33 846 932	43 007 790	14 614 628	156 985 752	16 288 244	-	
PRODUITS FINIS	-	-	-	-	-	-	-	-	1 508 538
TOTAL	2 726 725 845	4 606 281 958	3 160 676 064	3 576 837 694	2 454 676 597	4 737 217 612	1 113 338 809	1 045 822 097	

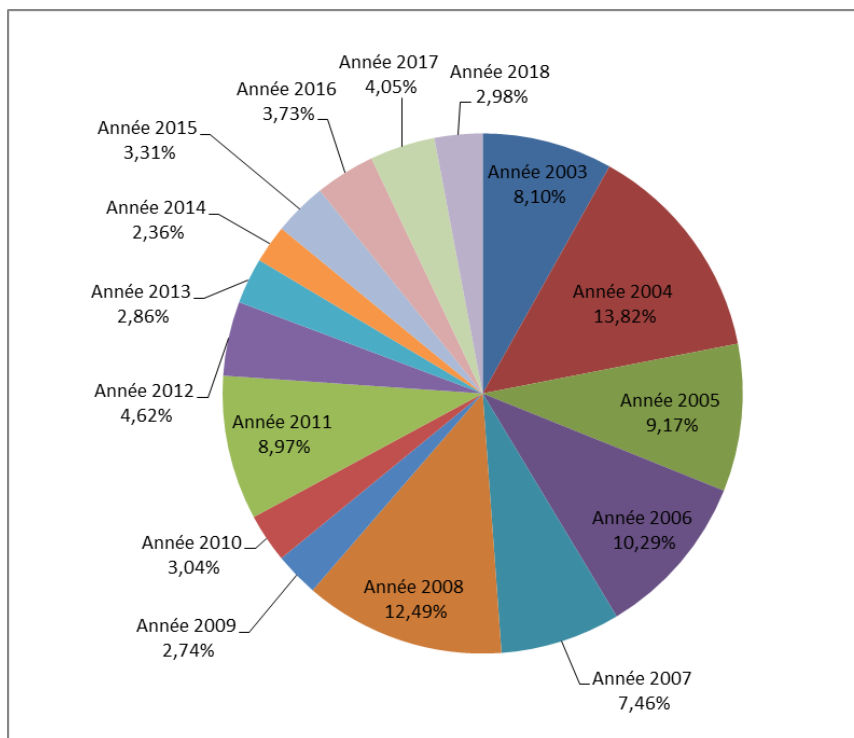
Source : Statistiques SCPFE

Graphique 5 : Exportations de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, tout produit confondus, par année, de 2003 à 2018 ; en valeur F CFA



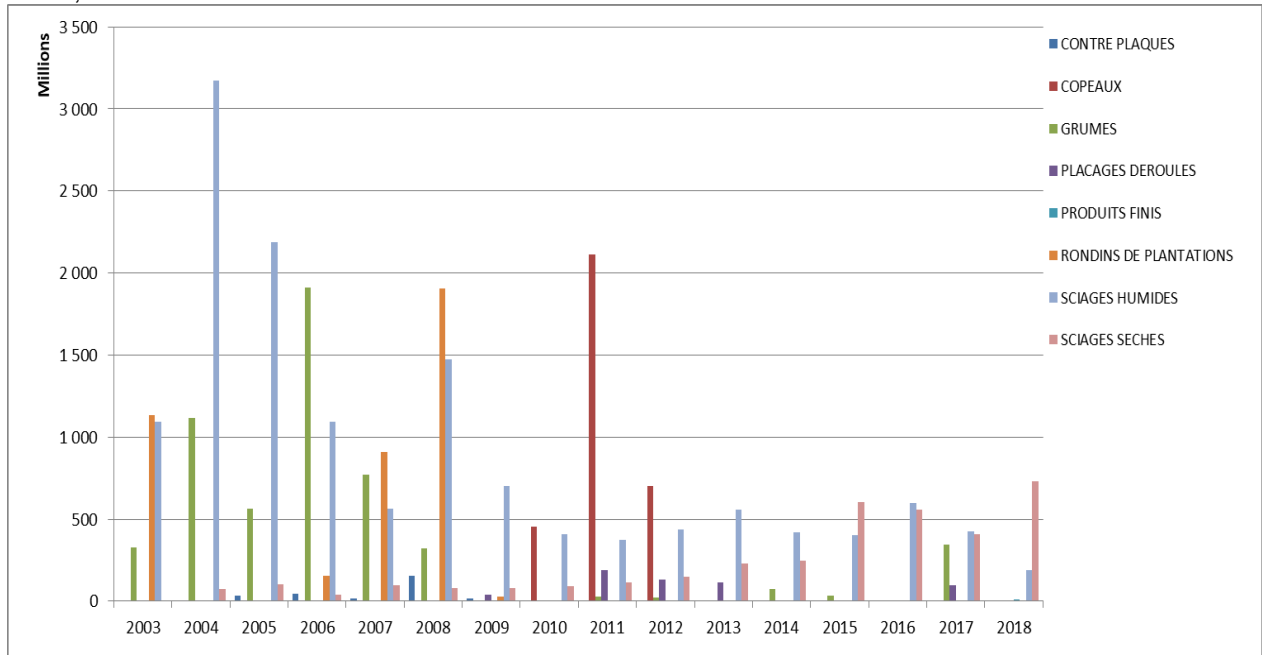
Source : Statistiques, SCPFE

Graphique 6 : Répartition des exportations de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, entre 2003 et 2018 ; en valeur : FCFA



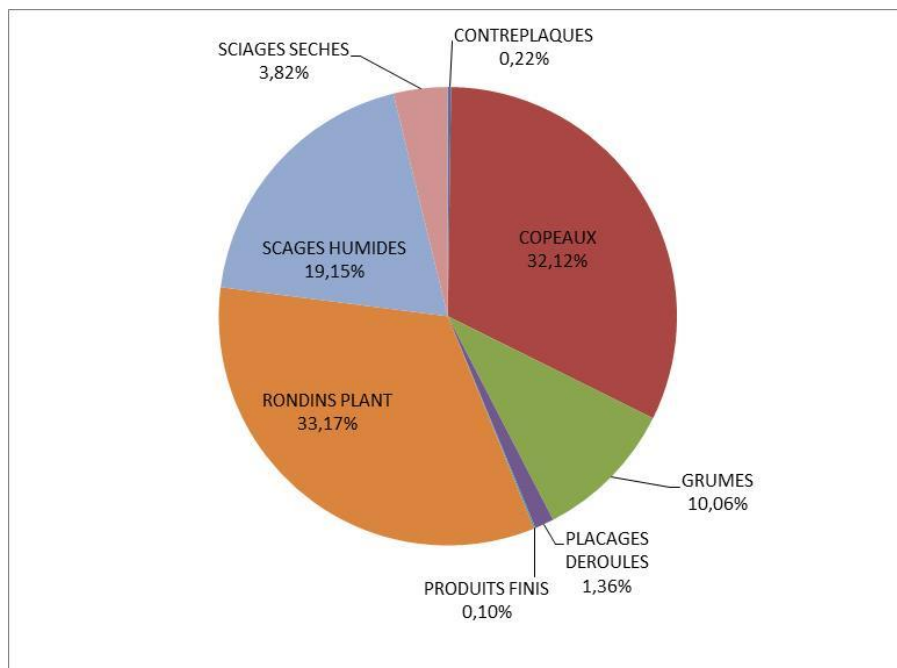
Source : Statistiques, SCPFE

Graphique 7 : Exportations de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, par produit et par année, de 2003 à 2018 ; en valeur FCFA.



Source : Statistiques, SCPFE

Graphique 8 : Répartition des exportations de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, par produit de 2003 à 2018 ; en valeur F CFA



Source : Statistiques, SCPFE

3.2.b) Analyse des flux des exportations des bois vers les autres pays d'Afrique, en valeur : Francs CFA, de 2003 à 2018

Les exportations des produits forestiers du Congo vers les autres pays africains, en valeur, ont une tendance atypique.

La tendance de ces exportations des produits forestiers bois du Congo destinées aux autres pays africains, sur la période d'étude (2003 à 2018), peut être subdivisée en deux parties : la période de 2003 à 2008 et de 2009 à 2018.

- entre 2003 et 2008, on constate une prédominance des exportations des produits bruts (grumes et rondins de plantation : eucalyptus) sur les produits transformés (sciages humides et séchés, placages déroulés et contreplaqués), avec une baisse marquée des exportations des bruts au cours de l'année 2006 surtout en 2007.
- depuis 2009, il y a une prédominance des exportations des produits transformés sur les produits bruts, qui ont enregistré une baisse significative, vers les autres pays d'Afrique.

La structure des exportations des produits bois du Congo vers les autres pays d'Afrique a montré la présence, entre 2003 et 2009, des rondins d'eucalyptus issus des forêts de plantations. Ce produit a été substitué par les copeaux ou chips d'eucalyptus, qui est apparu en 2010. Sa présence n'a été que de courte durée (2010 à 2012). Les rondins d'eucalyptus, puis les copeaux d'eucalyptus étaient produits par la société Eucalyptus Fibres du Congo (EFC). Depuis 2016, cette société forestière est en arrêt d'activités.

L'analyse des paramètres statistiques de la distribution sur les flux des échanges commerciaux intra africains de bois, en valeur, présente les mêmes caractéristiques qu'en volume. C'est pour quoi, la part des différents produits forestiers bois (grumes, sciages humides et séchés, placages déroulés, contreplaqués, produits dits « finis », copeaux d'eucalyptus, rondins de plantations : eucalyptus et/ou pins), dans les exportations du Congo, reste la même en volume qu'en valeur.

3.3.COMMERCE INTRA AFRICAIN DES BOIS, EXPORTATIONS DU CONGO VERS L'AFRIQUE ET ANALYSE PAR CATEGORIES DE PRODUITS EN TERMES D'IMPORTANCE, PAR PAYS DE DESTINATIONS, DE 2003 A 2018, FLUX EN VOLUME, EN VALEURS

3.3.1. ANALYSE DES EXPORTATIONS VERS L'AFRIQUE DES PRODUITS BOIS TRANSFORMES DU CONGO SUR LA PERIODE 2003 - 2018

a. SCIAGES HUMIDES ; (En Volume : m³)

Tableau n°3 a : EXPORTATIONS DES SCIAGES HUMIDES DU CONGO VERS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE PAR PAYS DE DESTINATION (En volume : m ³)									
Pays de destination	Période : Année 2008 à 2018								
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL (Tab a + Tab b)
SENAGAL	2 123,47	2 074,21	706,79	220,14	132,10	-	286,74	347,69	21 989,74
TUNISIE	1 241,78	1 369,12	903,65	1 481,40	1 419,47	416,52	102,64	-	14 991,29
ILE MAURICE	747,69	650,54	664,41	1 000,99	466,10	276,12	76,22	71,05	10 012,88
MAROC	359,78	-	3 053,41	537,25	108,32	249,03	1 117,57	-	13 919,04
ALGERIE	188,04	59,85	180,93	1 858,05	1 783,41	440,62	227,65	297,25	8 360,49
ILE DE LA REUNION	747,80	154,81	295,90	22,23	-	-	-	31,46	16 344,91
SEYCHELLES	18,25	1 023,50	401,42	194,97	-	-	-	-	5 433,91
EGYPTE	81,46	410,51	221,08	40,98	110,96	-	-	53,72	8 269,16
CAMEROUN	13,71	141,31	-	30,57	2,10	1 790,87	319,48	-	2 298,03
CAP VERT	-	524,46	206,26	619,80	-	426,83	220,58	303,05	2 300,98
TCHAD	-	-	-	331,21	752,61	-	-	-	1 083,81
AFRIQUE DU SUD	-	-	425,43	55,02	39,29	7,10	18,28	53,85	1 011,30
LYBIE	50,73	-	-	-	-	-	-	-	583,17
MAYOTTE	-	123,93	30,88	-	311,26	-	-	-	466,08
GABON	-	-	299,01	-	-	-	-	-	315,80
GHANA	122,01	-	-	-	-	-	-	-	271,45
MAURITANIE	-	-	-	-	-	155,17	-	-	155,17
BENIN	-	-	-	-	-	-	-	-	84,36
TOGO	-	-	-	-	-	-	-	-	102,21
CÔTE D'IVOIRE	9,45	-	50,46	-	-	-	-	-	59,91
ANGOLA	1,94	-	-	-	-	-	-	-	59,10
RCA	-	-	-	-	-	11,52	86,44	-	97,97
TOTAL	5 706,10	6 532,24	7 439,63	6 392,60	5 125,62	3 773,79	2 455,60	1 158,07	108 210,75

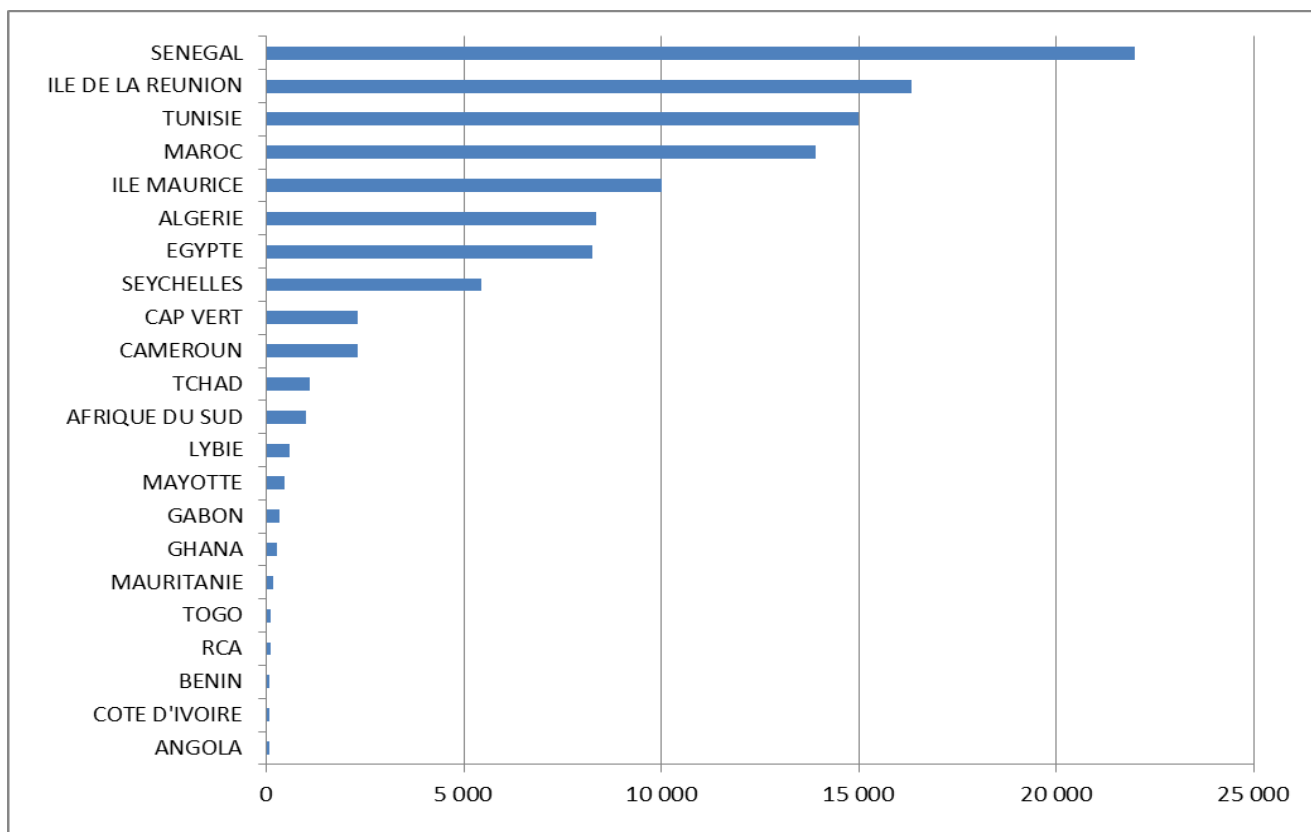
Source : Statistiques SCPFE

Tableau n°3 a : EXPORTATIONS DES SCIAGES HUMIDES DU CONGO VERS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE PAR PAYS DE DESTINATION (En volume : m³)

Pays de destination	Période : Année 2008 à 2018							
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
SENAGAL	394,39	5 219,38	1 430,89	1 566,90	432,71	2 242,59	2 572,79	2 238,96
ILE DE LA REUNION	4 577,86	4 302,76	2 457,56	1 934,43	319,33	720,54	237,61	542,63
TUNISIE	114,77	466,37	1 428,94	1 778,07	480,23	1 683,15	1 403,52	701,65
MAROC	124,47	3 414,99	2 551,53	480,59	938,56	983,54	-	-
ILE MAURICE	-	1 181,80	989,68	1 651,94	753,99	209,58	733,61	539,19
ALGERIE	25,42	-	1 442,74	117,78	465,60	1 118,63	100,75	53,77
EGYPTE	337,94	1 361,30	2 935,12	479,16	74,85	1 321,01	205,15	635,91
SEYCHELLES	-	267,72	307,17	-	266,67	1 969,08	310,06	675,07
CAP VERT	-	-	-	-	-	-	-	-
CAMEROUN	-	-	-	-	-	-	-	-
TCHAD	-	-	-	-	-	-	-	-
AFRIQUE DU SUD	-	-	108,48	189,46	61,67	30,63	22,09	-
LYBIE	-	-	60,97	-	53,62	312,52	-	105,34
MAYOTTE	-	-	-	-	-	-	-	-
GABON	-	1,89	11,80	3,10	-	-	-	-
GHANA	-	-	15,27	20,95	-	-	-	113,22
MAURITANIE	-	-	-	-	-	-	-	-
TOGO	-	102,21	-	-	-	-	-	-
RCA	-	-	-	-	-	-	-	-
BENIN	-	-	-	-	-	84,36	-	-
CÔTE D'IVOIRE	-	-	-	-	-	-	-	-
ANGOLA	-	-	-	-	-	3,86	51,36	1,94
TOTAL	5 574,86	16 318,41	13 740,15	8 222,37	3 847,24	10 679,47	5 636,94	5 607,68

Source : Statistiques SCPFE

Graphique 9 : Destinations des sciages humides de bois du Congo exportés vers les autres pays d'Afrique, de 2003 à 2018; en volume, m³



Source : Statistiques, SCPFE

b. SCIAGES SECHES, PLACAGES DEROULES, PRODUITS FINIS, CONTREPLAQUES ET COPEAUX D'EUCALYPTUS ; (En Volume : m³)

Tableau n°4 a : EXPORTATIONS DES SCIAGES SECHES, PLACAGES DEROULES ET PRODUITS FINIS DU CONGO VERS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE PAR PAYS DE DESTINATION (En volume : m ³)										
Libellé du Produits	Pays de destination	Période : Année 2003 à 2018								
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL (Tab a + Tab b)
SCIAGES SECHES	ALGERIE	687,27	504,11	818,22	809,34	1 059,17	1 103,67	351,62	1 664,40	7 404,29
	AFRIQUE DU SUD	-	185,79	115,27	228,71	1 175,35	539,71	461,05	1 014,77	4 667,15
	ILE MAURICE	208,88	62,53	353,84	153,43	739,03	410,93	-	361,24	3 035,96
	CAMEROUN	-	73,47	374,87	388,51	683,94	168,69	90,23	-	1 779,72
	SEYCHELLES	-	54,43	189,82	694,16	50,25	-	141,41	-	1 691,12
	EGYPTE	71,45	494,70	265,96	36,75	240,22	38,10	55,49	-	1 270,70
	ILE DE LA REUNION	-	56,64	50,53	35,71	-	-	446,16	-	884,78
	MAROC	137,66	-	-	-	-	103,08	184,88	16,38	441,99
	TUNISIE	-	-	-	-	-	-	-	-	244,06
	LYBIE	-	-	35,93	110,37	-	-	-	-	146,30
ILES CANARIES	-	-	-	-	-	-	-	-	39,35	
TOTAL SCIAGES SECHES		1 105,26	1 431,67	2 204,44	2 456,98	3 947,94	2 364,17	1 730,86	3 056,78	21 605,40
PLACAGES DEROULES	MAROC	2 024,61	1 391,54	1 196,92	-	-	41,62	92,02	-	4 958,40
	TUNISIE	87,45	88,14	124,37	-	158,65	219,20	336,38	-	2 727,59
TOTAL PLACAGES DEROULES		2 112,05	1 479,68	1 321,29	-	158,65	260,81	428,40	-	7 685,99
CONTRE PLAQUES	ANGOLA	-	36,60	-	-	-	-	-	-	391,40
	SENEGAL	-	-	-	-	-	-	-	-	311,49
	ILE DE LA REUNION	20,13	20,13	-	-	-	-	-	-	295,73
	GABON	-	-	19,77	-	-	-	-	-	210,37
	RCA	-	-	-	-	24,40	-	-	-	24,40
	GUINEE EQUATORIALE	-	-	-	24,03	-	-	-	-	24,03
TOTAL CONTRE PLAQUE		20,13	56,73	19,77	24,03	24,40	-	-	-	1 257,42
PRODUITS FINIS	AFRIQUE DU SUD	52,04	29,72	-	26,30	-	-	-	-	433,82
	RCA	-	-	-	-	-	-	-	53,27	53,27
	GABON	-	-	-	-	-	-	-	-	41,55
	TUNISIE	-	24,42	-	-	-	-	-	-	24,42
	CAMEROUN	-	-	3,40	-	-	-	-	-	20,72
	MAROC	-	-	-	-	-	-	-	-	2,28
TOTAL PRODUITS FINIS		52,04	54,14	5,67	26,30	-	-	-	53,27	576,05
COPEAUX D'EUCALYPTUS		117 382,24	39 012,73	-	-	-	-	-	-	181 495,11

Source : Statistiques, SCPFE

Tableau n°4 b : EXPORTATIONS DES SCIAGES SECHES, PLACAGES DEROULES ET PRODUITS FINIS DU CONGO VERS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE PAR PAYS DE DESTINATION									
(En volume : m³)									
Libellé du Produits	Pays de destination	Période : Année 2003 à 2018							
		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
SCIAGES SECHES	ALGERIE	-	-	-	-	-	-	148,39	258,10
	AFRIQUE DU SUD	-	66,98	195,66	175,33	266,58	204,54	37,41	-
	ILE MAURICE	-	19,75	-	10,96	179,26	106,49	104,28	325,34
	CAMEROUN	-	-	-	-	-	-	-	-
	SEYCHELLES	-	120,42	135,79	-	-	-	32,82	272,03
	EGYPTE	-	-	-	-	-	-	68,04	-
	ILE DE LA REUNION	-	101,52	109,60	-	-	16,23	68,39	-
	MAROC	-	-	-	-	-	-	-	-
	TUNISIE	-	-	-	-	-	113,44	-	130,62
	LYBIE	-	-	-	-	-	-	-	-
ILES CANARIES	-	-	-	-	-	39,35	-	-	
TOTAL SCIAGES SECHES		-	308,66	441,05	186,29	445,84	480,04	459,32	986,09
PLACAGES DEROULES	MAROC	-	-	-	-	-	-	211,70	-
	TUNISIE	-	-	-	118,86	-	1 594,54	-	-
TOTAL PLACAGES DEROULES		-	-	-	118,86	-	1 594,54	211,70	-
CONTRE PLAQUES	ANGOLA	-	-	123,26	122,61	-	108,93	-	-
	SENEGAL	-	-	-	-	-	311,49	-	-
	ILE DE LA REUNION	-	-	18,96	58,09	61,41	48,58	68,44	-
	GABON	-	-	-	-	-	190,61	-	-
	RCA	-	-	-	-	-	-	-	-
GUINEE EQUATORIALE	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL CONTRE PLAQUE		-	-	142,21	180,71	61,41	659,60	68,44	-
PRODUITS FINIS	AFRIQUE DU SUD	-	-	-	-	272,83	-	24,39	28,54
	RCA	-	-	-	-	-	-	-	-
	GABON	-	-	-	-	-	-	41,55	-
	TUNISIE	-	-	-	-	-	-	-	-
	CAMEROUN	-	-	-	-	-	-	-	17,32
MAROC	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL PRODUITS FINIS		-	-	-	-	272,83	-	65,94	45,86
COPEAUX D'EUCALYPTUS		-	-	-	-	-	-	-	25 00,14

Source : Statistiques, SCPFE

3.3.2. ANALYSE DES EXPORTATIONS VERS L'AFRIQUE DES PRODUITS BOIS BRUTS DU CONGO SUR LA PERIODE 2003 -2018

a. GRUMES ET RONDINS DE PLANTATIONS (EUCALYPTUS) ; (En Volume : m³)

Tableau n°5 a : EXPORTATIONS DES GRUMES ET RONDINS D'EUCALYPTUS DU CONGO VERS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE PAR PAYS DE DESTINATION – (En volume : m ³)										
Libellé du Produits	Pays de destination	Période : Année 2009 à 2017								
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL (Tab a + Tab b)
GRUMES	MAROC	87,15	-	-	-	-	-	-	-	14 622,63
	AFRIQUE DU SUD	116,42	-	-	-	-	-	-	-	12 476,13
	SENEGAL	25,56	-	-	-	-	-	-	-	9 891,38
	ALGERIE	153,07	-	-	974,42	540,31	-	-	-	9 626,40
	TUNISIE	100,51	-	182,13	-	-	-	-	-	4 803,33
	SEYCHELLES	-	-	-	-	-	-	2 557,01	-	2 603,06
	CAMEROUN	-	51,26	-	-	26,51	-	889,10	-	1 011,44
	ILE DE REUNION	-	-	-	-	-	-	-	-	978,65
	GHANA	69,71	298,42	-	-	-	58,31	-	-	705,14
	EGYPTE	-	-	-	-	-	-	-	67,09	67,09
RCA	-	-	-	-	-	-	-	-	37,68	
TOTAL GRUMES		552,42	349,67	182,13	974,42	566,81	58,31	3 446,11	67,09	56 822,94
RONDINS D'EUCALYPTUS	MAROC	-	-	-	-	-	-	-	-	171 834,82
	GHANA	-	-	-	-	-	-	-	-	10 490,96
	RDC	-	-	-	-	-	-	-	-	2 798,03
	BENIN	-	-	-	-	-	-	-	-	1 400,27
	ANGOLA	-	32,55	-	-	-	-	-	-	369,69
	RCA	-	-	-	-	-	148,00	-	-	307,00
	GUINEE BISSAU	-	-	-	-	-	-	-	-	195,11
	AFRIQUE DU SUD	-	-	-	-	-	-	-	-	41,00
TOTAL RONDINS D'EUCALYPTUS		-	32,55	-	-	-	148,00	-	-	187 436,88

Source : Statistiques, SCPFE

**Tableau n°5 b : EXPORTATIONS DES GRUMES ET RONDINS D'EUCALYPTUS DU CONGO VERS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE
PAR PAYS DE DESTINATION - (En volume : m³)**

Libellé du Produits	Pays de destination	Période : Année 2003 à 2018							
		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
GRUMES	MAROC	24,46	884,57	1 159,76	10 256,92	1 971,64	192,18	-	45,96
	AFRIQUE DU SUD	1 398,37	2 929,22	2 446,14	2 782,65	2 421,65	381,68	-	-
	SENEGAL	-	1 177,33	1 879,92	3 562,21	2 939,35	307,01	-	-
	ALGERIE	-	4 118,26	-	1 470,96	290,28	2 079,09	-	-
	TUNISIE	1 314,88	1 396,70	200,99	73,37	136,61	992,70	301,83	103,64
	SEYCHELLES	-	-	-	-	-	-	46,05	-
	CAMEROUN	-	-	-	-	-	-	-	44,58
	ILE DE REUNION	978,65	-	-	-	-	-	-	-
	GHANA	205,07	-	51,98	-	-	-	-	21,66
	EGYPTE	-	-	-	-	-	-	-	-
RCA	-	-	-	-	-	-	-	37,68	
TOTAL GRUMES		3 921,42	10 506,09	5 738,78	18 146,11	7 759,53	3 952,65	347,88	253,52
RONDINS D'EUCALYPTUS	MAROC	51 577,99	-	-	-	37 210,55	83 046,28	-	-
	GHANA	-	-	-	5 251,66	2 217,21	3 022,10	-	-
	RDC	-	-	-	184,40	1 531,13	89,80	992,70	-
	BENIN	-	-	-	1 182,54	217,73	-	-	-
	ANGOLA	-	-	-	-	-	167,56	169,58	-
	RCA	-	-	-	159,00	-	-	-	-
	GUINEE BISSAU	-	-	-	-	-	195,11	-	-
	AFRIQUE DU SUD	-	-	41,00	-	-	-	-	-
TOTAL RONDINS D'EUCALYPTUS		5 1577,99	-	41,00	6 777,61	41 176,62	86 520,85	1 162,28	-

3.3.3. Analyse des flux de bois exportés par catégories de produits et par pays de destinations (en volume : m³)

Sur la période étudiée, le Congo a commercialisé ses produits bois avec 26 pays d'Afrique. Ces échanges se sont portés essentiellement sur les produits transformés (sciages humides et séchés) puis les grumes ; et de moindre quantité sous formes de placages déroulés et contreplaqués, de produits issus des forêts de plantations de bois (eucalyptus).

Au regard de leur situation géographique et les caractéristiques de consommation, nous pouvons regrouper les pays de destinations de produits bois du Congo en 4 grand groupes :

1. les pays du nord de l'Afrique ou Maghreb : Algérie, Egypte, Maroc, Tunisie et Lybie ;
2. les pays insulaires ou Iles : La Réunion, Maurice, Mayotte, les Seychelles, Cap vert et Iles Canaries ;
3. les pays d'Afrique de l'Ouest : Sénégal, Ghana, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Benin, Mauritanie et Togo ;
4. les pays d'Afrique centrale et australe : Cameroun, Gabon, RDC, RCA, Guinée Equatoriale, Tchad, Angola et Afrique du Sud.

De manière générale, les exportations des produits forestiers du Congo à destination des pays d'Afrique restent très marginales. Pour un volume annuel moyen de plus d'un million de m³ (tous produits confondus) de bois exporté par le Congo ; le pays n'a exporté vers les autres pays d'Afrique en moyenne que de moins de 3,47% de produits bois (volume moyen 35 318,16 m³).

Ces exportations sont essentiellement sous formes des produits transformés (sciages humides et séchés, placages déroulés et copeaux ou chips d'eucalyptus).

Le Sénégal est la principale destination des sciages humides du Congo, suivi des pays d'Afrique du Nord comme la Tunisie, le Maroc, l'Algérie et l'Egypte, puis des pays insulaires : La Réunion, Maurice, les Seychelles et le Cap Vert. Ces pays importateurs des produits bois du Congo s'intéressent à des essences nobles telles que le Sapelli, le Sipo, l'Iroko, Padouk.

Les exportations des produits de plantation (rondins et copeaux d'eucalyptus) sont souvent destinés au Maroc, et de l'Afrique du Sud.

Il y a aussi une quantité non négligeable de produits bruts (grumes et rondins d'eucalyptus).

La principale destination de ces produits bruts est l'Afrique du Nord avec le Maroc, la Tunisie, l'Algérie et l'Egypte ; suivie du Sénégal, de l'île Maurice, des Seychelles, de l'Afrique du Sud et de l'île de la Réunion.

Les grumes exportées vers ces pays ne disposant pas de scieries tropicales sont en réalité des importations pour une réexportation de grumes vers l'UE ou l'Asie, il s'agit certainement des intermédiaires.

Cependant il y a de quantité non négligeables de produits bois, notamment des grumes du Congo exporté vers les pays de la Sous-Région (Cameroun, Gabon, Angola et RD Congo).

Les grumes importées par des pays forestiers tel que le Cameroun peut signaler une surcapacité industrielle installée (et opérationnelle) supérieure à la possibilité forestière. Les usines manquent de grumes. Il serait alors intéressant d'analyser les volumes de grumes non exportées en fin d'année (litiges, abandons...) au port de Douala. Ces grumes ne font pas le voyage retour vers les pays de production, elles sont certainement transformées au Cameroun. Si cette situation pouvait persister, elle menacerait la durabilité de l'exploitation forestière dans la région. La surcapacité industrielle fait pression par exemple sur les forêts communautaires et les exploitants forestiers installés en même temps dans plusieurs pays du Bassin du Congo.

Il faut souligner aussi qu'il des quantités importantes de bois dont la destination n'a pas été déclaré, mais sont en transit au Cameroun, soit un volume de 6 570,41 m³.

Les exportations de produits forestiers du Congo vers l'Angola et la RD Congo se sont faites sous forme de Poteaux d'Eucalyptus, celles vers le Gabon sous forme de contreplaqués.

3.3.4. ANALYSE DES EXPORTATIONS VERS L'AFRIQUE DES PRODUITS BOIS TRANSFORMES DU CONGO SUR LA PERIODE 2003 -2018

a. SCIAGES HUMIDES ; (En Valeur : Francs CFA)

Tableau n°6 a: EXPORTATIONS DES SCIAGES HUMIDES DU CONGO VERS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE PAR PAYS DE DESTINATION (En valeur : FCFA)

Pays de destination	Période : Année 2003 à 2018								
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
SENAGAL	180 494 525	176 307 680	60 077 065	18 711 900	11 228 585	-	46 270 279	-	3 217 969 574
ILE DE LA REUNION	63 562 830	13 159 190	25 151 585	1 889 465	-	-	-	5 627 714	2 905 818 609
MAROC	30 581 385	-	259 539 680	45 665 995	17 533 054	44 542 183	199 890 269	-	2 174 718 805
TUNISIE	105 550 960	116 375 540	76 809 825	125 919 255	122 931 819	71 031 796	17 455 321	-	1 961 976 181
ILE MAURICE	63 553 990	55 295 560	56 474 425	85 084 150	63 377 272	45 666 670	12 754 938	11 831 956	1 419 490 863
EGYPTE	6 924 270	34 893 435	18 792 055	3 483 385	12 167 566	-	-	9 608 288	1 349 020 283
ALGERIE	15 983 485	5 087 505	15 379 220	157 934 165	178 519 841	78 809 996	40 718 113	53 167 087	1 106 988 522
SEYCHELLES	1 551 590	86 997 075	34 120 870	16 572 280	-	-	-	-	737 158 370
CAMEROUN	1 164 925	12 011 180	-	2 598 025	327 756	289 860 768	51 706 484	-	357 669 138
CAP VERT	-	44 579 100	17 532 015	52 683 340	-	76 342 952	39 453 559	54 203 950	284 794 916
AFRIQUE DU SUD	-	-	36 161 380	4 676 275	3 339 480	1 270 457	3 270 313	9 958 347	130 968 812
TCHAD	-	-	-	28 152 425	63 971 595	-	-	-	92 124 020
LYBIE	4 311 625	-	-	-	-	-	-	-	85 873 630
MAYOTTE	-	10 533 965	2 624 970	-	50 482 733	-	-	-	63 641 668
RCA	-	-	-	-	-	1 864 812	13 276 399	46 678 173	61 819 383
MAURITANIE	-	-	-	-	-	58 719 161	-	-	58 719 161
GABON	-	-	25 416 105	-	-	-	-	-	28 680 425
GHANA	10 371 020	-	-	-	-	-	-	-	26 609 770
TOGO	-	-	-	-	-	-	-	-	20 442 400
BENIN	-	-	-	-	-	-	-	-	14 341 030
ANGOLA	164 475	-	-	-	-	-	-	-	9 717 115
CÔTE D'IVOIRE	803 250	-	4 289 355	-	-	-	-	-	5 092 605
TOTAL	485 018 330	555 240 230	632 368 550	543 370 660	523 879 700	668 108 794	424 795 674	191 075 515	16 113 635 280

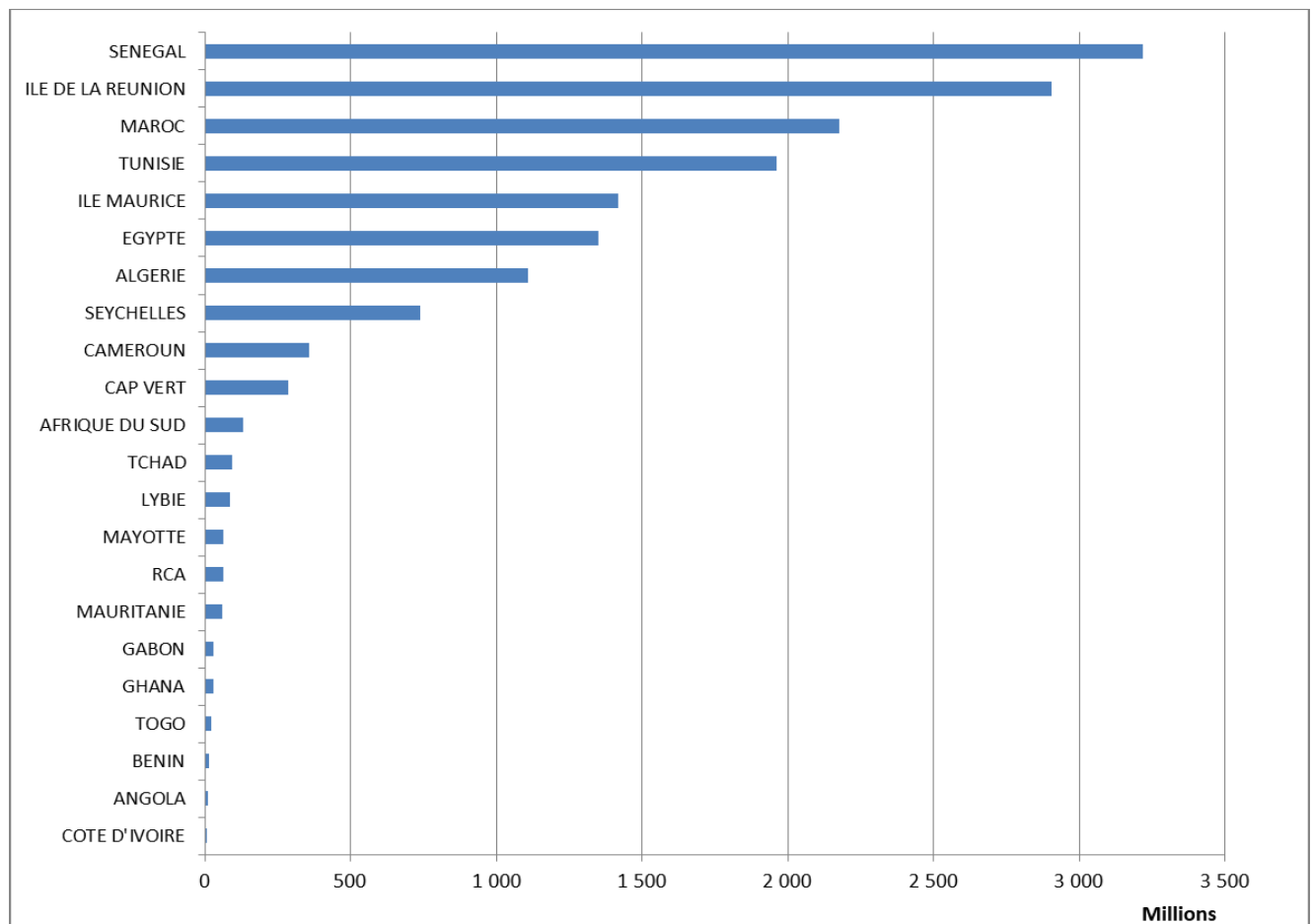
Source : Statistiques SCPFE

Tableau n°6 b : EXPORTATIONS DES SCIAGES HUMIDES DU CONGO VERS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE PAR PAYS DE DESTINATION (En valeur : FCFA)

Pays de destination	Période : Année 2003 à 2018							
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
SENAGAL	78 878 400	1 043 876 000	257 454 720	266 372 830	73 561 380	381 240 470	433 184 055	190 311 685
ILE DE LA REUNION	915 572 200	860 551 000	428 156 970	328 852 590	54 285 760	122 492 140	40 393 870	46 123 295
MAROC	24 894 200	682 998 000	460 616 910	81 700 130	159 555 880	167 201 120	-	-
TUNISIE	22 954 200	93 273 800	248 037 300	302 272 410	81 639 100	286 134 990	231 949 445	59 640 420
ILE MAURICE	-	236 359 800	176 529 520	280 829 120	128 178 470	35 628 056	122 095 700	45 831 235
EGYPTE	67 588 800	272 260 200	524 794 830	81 457 200	12 724 670	224 570 850	25 702 300	54 052 435
ALGERIE	5 084 000	-	245 265 460	20 022 430	79 152 000	190 167 270	17 127 840	4 570 110
SEYCHELLES	-	53 543 400	55 715 550	-	45 333 050	334 742 750	51 200 600	57 381 205
CAMEROUN	-	-	-	-	-	-	-	-
CAP VERT	-	-	-	-	-	-	-	-
AFRIQUE DU SUD	-	-	20 638 230	32 208 370	10 484 070	5 206 760	3 755 130	-
TCHAD	-	-	-	-	-	-	-	-
LYBIE	-	-	10 364 560	-	9 115 740	53 127 890	-	8 953 815
MAYOTTE	-	-	-	-	-	-	-	-
RCA	-	-	-	-	-	-	-	-
MAURITANIE	-	-	-	-	-	-	-	-
GABON	-	378 000	2 360 000	526 320	-	-	-	-
GHANA	-	-	3 054 400	3 560 650	-	-	-	9 623 700
TOGO	-	20 442 400	-	-	-	-	-	-
BENIN	-	-	-	-	-	14 341 030	-	-
ANGOLA	-	-	-	-	-	656 880	8 731 200	164 560
CÔTE D'IVOIRE	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 114 971 800	3 263 682 600	2 432 988 450	1 397 802 050	654 030 120	1 815 510 206	934 140 140	476 652 460

Source : Statistiques SCPFE

Graphique 10 : Destinations des exportations de sciages humides de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, de 2003 à 2018 ; (en valeur FCFA)



Source : Statistiques, SCPFE

b. SCIAGES SECHES, PLACAGES DEROULES ET PRODUITS FINIS ; (En Valeur FCFA)

Tableau n°7 a : EXPORTATIONS DES SCIAGES SECHES, PLACAGES DEROULES, CONTREPLAQUES, PRODUITS FINIS ET COPEAUX DU CONGO VERS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE PAR PAYS DE DESTINATION - (En valeur : FCFA)										
Libellé du Produits	Pays de destination	Période : Année 2003 à 2018								
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
SCIAGES SECHES	ALGERIE	73 022 650	53 561 263	86 936 194	85 992 056	158 159 113	262 956 238	83 776 528	396 552 333	1 252 304 343
	AFRIQUE DU SUD	-	19 740 294	12 247 225	24 300 544	199 619 618	128 587 954	109 847 691	244 796 313	947 270 701
	ILE MAURICE	22 193 819	6 644 131	37 595 713	16 302 150	116 227 600	96 499 920	105 551 340	85 727 669	607 253 642
	CAMEROUN	-	7 806 400	39 830 363	41 279 613	88 233 863	38 511 170	20 595 539	-	236 256 947
	SEYCHELLES	-	5 783 506	20 168 269	73 753 969	5 338 531	-	32 278 594	-	235 856 506
	EGYPTE	7 591 031	52 561 556	28 258 144	3 904 794	34 484 419	9 077 077	13 221 302	-	163 555 760
	MAROC	14 625 950	-	-	-	-	24 558 475	44 049 246	3 901 680	87 135 352
	ILE DE LA REUNION	-	6 018 106	5 368 494	3 794 188	-	-	-	-	74 565 806
	TUNISIE	-	-	-	-	-	-	-	-	37 984 163
	LYBIE	-	-	3 817 563	11 727 025	-	-	-	-	15 544 588
ILES CANARIES	-	-	-	-	-	-	-	-	8 361 238	
TOTAL SCIAGES SECHES		117 433 450	152 115 256	234 221 963	261 054 338	602 063 145	560 190 834	409 320 239	730 977 996	3 666 089 045
PLACAGES DEROULES	MAROC	189 300 661	130 109 084	111 912 394	-	-	8 190 695	21 106 722	-	500 207 268
	TUNISIE	8 176 201	8 240 903	11 628 408	-	22 949 001	47 721 612	77 160 098	-	496 282 959
TOTAL PLACAGES DEROULES		197 476 862	138 349 987	123 540 802	-	22 949 001	55 912 307	98 266 820	-	996 490 227
CONTRE PLAQUES	ANGOLA	-	4 355 400	-	-	-	-	-	-	88 796 848
	GABON	-	-	2 352 035	-	-	-	-	-	47 716 501
	GUINEE EQUATORIALE	-	-	-	2 860 046	-	-	-	-	2 860 046
	ILE DE LA REUNION	2 395 232	2 395 232	-	-	-	-	-	-	65 593 038
	RCA	-	-	-	-	7 205 540	-	-	-	7 205 540
SENEGAL	-	-	-	-	-	-	-	-	74 134 858	
TOTAL CONTRE PLAQUE		2 395 232	6 750 632	2 352 035	2 860 046	7 205 540	-	-	-	286 306 831
PRODUITS FINIS	AFRIQUE DU SUD	2 502 294	3 157 963	-	2 794 375	-	-	-	-	9 963 169
	CAMEROUN	-	-	360 825	-	-	-	-	-	360 825
	MAROC	-	-	241 825	-	-	-	-	-	241 825
	TUNISIE	-	2 594 625	-	-	-	-	-	-	2 594 625
	RCA	-	-	-	-	-	-	-	11 932 928	11 932 928
TOTAL PRODUITS FINIS		2 502 294	5 752 588	602 650	2 794 375	-	-	-	11 932 928	25 093 372
COPEAUX D'EUCALYPTUS (MAROC)		2 112 880 320	702 229 140	-	-	-	-	-	-	3 266 911 980

Source : Statistiques, SCPFE

**Tableau n°7 b : EXPORTATIONS DES SCIAGES SECHES, PLACAGES DEROULES ET PRODUITS FINIS DU CONGO VERS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE
PAR PAYS DE DESTINATION - (En valeur : FCFA)**

Libellé du Produits	Pays de destination	Période : Année 2003 à 2018							
		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
SCIAGES SECHES	ALGERIE	-	-	-	-	-	-	23 924 419	27 423 550
	AFRIQUE DU SUD	-	16 744 750	46 065 213	37 258 475	56 648 675	43 463 900	7 950 050	-
	ILE MAURICE	-	-	4 196 875	2 328 363	38 093 175	22 629 125	18 696 494	34 567 269
	CAMEROUN	-	-	-	-	-	-	-	-
	SEYCHELLES	-	30 105 000	32 552 050	-	-	-	6 973 825	28 902 763
	EGYPTE	-	-	-	-	-	-	14 457 438	-
	MAROC	-	-	-	-	-	-	-	-
	ILE DE LA REUNION	-	25 378 750	23 290 638	-	-	3 449 088	7 266 544	-
	TUNISIE	-	-	-	-	-	24 106 000	-	13 878 163
	LYBIE	-	-	-	-	-	-	-	-
ILES CANARIES	-	-	-	-	-	8 361 238	-	-	
TOTAL SCIAGES SECHES		-	72 228 500	106 104 775	39 586 838	94 741 850	102 009 350	79 268 769	104 771 744
PLACAGES DEROULES	MAROC	-	-	-	-	-	-	39 587 713	-
	TUNISIE	-	-	-	22 227 194	-	298 179 541	-	-
TOTAL PLACAGES DEROULES		-	-	-	22 227 194	-	298 179 541	39 587 713	-
CONTRE PLAQUES	ANGOLA	-	-	29 334 690	29 181 418	-	25 925 340	-	-
	GABON	-	-	-	-	-	45 364 466	-	-
	GUINEE EQUATORIALE	-	-	-	-	-	-	-	-
	ILE DE LA REUNION	-	-	4 512 242	13 826 372	14 614 628	11 561 088	16 288 244	-
	RCA	-	-	-	-	-	-	-	-
	SENEGAL	-	-	-	-	-	74 134 858	-	-
TOTAL CONTRE PLAQUE		-	-	33 846 932	43 007 790	14 614 628	156 985 752	16 288 244	-
PRODUITS FINIS	AFRIQUE DU SUD	-	-	-	-	-	-	-	1 508 538
	CAMEROUN	-	-	-	-	-	-	-	-
	MAROC	-	-	-	-	-	-	-	-
	TUNISIE	-	-	-	-	-	-	-	-
	RCA	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL PRODUITS FINIS		-	-	-	-	-	-	-	1 508 538
COPEAUX D'EUCALYPTUS (MAROC)		-	-	-	-	-	-	-	451 802 520

Source : Statistiques, SCPFE

3.3.5. ANALYSE DES EXPORTATIONS VERS L'AFRIQUE DES PRODUITS FORESTIERS BRUTS DU CONGO SUR LA PERIODE 2003 -2018

a. GRUMES ET RONDINS DE PLANTATIONS (EUCALYPTUS) ; (En Valeur : FCFA)

Libellé du Produits	Pays de destination	Période : Année 2003 à 2018								
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	TOTAL
GRUMES	MAROC	4 852 853	-	-	-	-	-	-	-	1 526 369 377
	AFRIQUE DU SUD	7 244 204	-	-	-	-	-	-	-	1 483 816 046
	ALGERIE	9 781 237	-	-	72 400 990	33 215 547	-	-	-	1 084 642 398
	SENEGAL	1 423 455	-	-	-	-	-	-	-	891 958 747
	TUNISIE	5 596 654	-	10 141 196	-	-	-	-	-	522 982 008
	SEYCHELLES	-	-	-	-	-	-	300 129 115	-	302 062 892
	ILE DE LA REUNION	-	-	-	-	-	-	-	-	116 879 729
	GHANA	3 881 369	17 351 841	-	-	-	4 708 533	-	-	62 920 970
	CAMEROUN	-	5 381 831	-	-	1 476 018	-	44 550 822	-	53 063 760
	EGYPTE	-	-	-	-	-	-	-	4 301 198	4 301 198
RCA	-	-	-	-	-	-	-	-	766 643	
TOTAL GRUMES		32 779 772	22 733 672	10 141 196	72 400 990	34 691 565	4 708 533	344 679 937	4 301 198	6 049 763 768
RONDINS D'EUCALYPTUS	MAROC	-	-	-	-	-	-	-	-	3 780 365 992
	GHANA	-	-	-	-	-	-	-	-	241 292 126
	RDC	-	-	-	-	-	-	-	-	61 556 572
	BENIN	-	-	-	-	-	-	-	-	32 187 056
	ANGOLA	716 122	-	-	-	-	-	-	-	8 133 136
	RCA	-	-	-	-	-	4 470 784	-	-	8 127 784
	GUINEE BISSAU	-	-	-	-	-	-	-	-	4 292 508
	AFRIQUE DU SUD	-	-	-	-	-	-	-	-	943 000
TOTAL RONDINS D'EUCALYPTUS		716 122	-	-	-	-	-	-	-	4 136 898 174

Source : Statistiques, SCPFE

Tableau n°8 b : EXPORTATIONS DES GRUMES ET RONDINS D'EUCALYPTUS DU CONGO VERS LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE : PAR PAYS DE DESTINATION

(En valeur : FCFA)

Libellé du Produits	Pays de destination	Période : Année 2003 à 2018							
		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
GRUMES	MAROC	2 282 945	81 782 387	105 514 755	1 117 486 019	194 826 347	18 051 384	-	1 572 688
	AFRIQUE DU SUD	179 058 623	392 278 648	284 867 526	308 979 979	270 726 065	40 661 001	-	-
	ALGERIE	-	538 415 285	-	163 810 741	32 326 786	234 691 812	-	-
	SEYCHELLES	-	-	-	-	-	-	1 933 778	-
	SENEGAL	-	102 132 386	167 726 660	-	-	-	-	-
	TUNISIE	-	-	-	8 207 803	12 152 006	136 957 870	16 550 115	5 708 216
	ILE DE LA REUNION	116 879 729	-	-	-	-	-	-	-
	GHANA	29 806 488	-	5 788 537	-	-	-	-	1 384 202
	CAMEROUN	-	-	-	-	-	-	-	1 655 087
	EGYPTE	-	-	-	-	-	-	-	-
RCA	-	-	-	-	-	-	-	766 643	
TOTAL GRUMES		328 027 786	1 114 608 706	563 897 478	1 598 484 542	510 031 203	430 362 068	18 483 893	11 086 836
RONDINS D'EUCALYPTUS	MAROC	1 134 715 692	-	-	-	818 632 206	1 827 018 094	-	-
	GHANA	-	-	-	120 788 180	50 995 738	69 508 208	-	-
	RDC	-	-	-	4 056 866	33 684 794	1 975 512	21 839 400	-
	BENIN	-	-	-	27 179 312	5 007 744	-	-	-
	ANGOLA	-	-	-	-	-	3 686 364	3 730 650	-
	RCA	-	-	-	3 657 000	-	-	-	-
	GUINEE BISSAU	-	-	-	-	-	4 292 508	-	-
	AFRIQUE DU SUD	-	-	943 000	-	-	-	-	-
TOTAL RONDINS D'EUCALYPTUS		1 134 715 692	-	943 000	155 681 358	908 320 482	1 906 480 686	25 570 050	-

3.3.6. Analyse des flux de bois exportés par catégorie de produits et par pays de destination (en valeur)

L'analyse, en valeur, du flux commercial intra africain de bois congolais, montre légèrement les mêmes tendances qu'en volume, c'est-à-dire une prédominance des produits transformés de bois par rapport aux produits bruts pour les mêmes destinations.

En termes de volume, le Sénégal occupe le 1^{er} rang des exportations des sciages (humides et séchés) de bois du Congo, suivi de La Réunion, et des pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Egypte).

Comme pour les volumes, en valeurs, le Sénégal reste la principale destination des exportations des produits transformés du Congo. On constate aussi une place importante occupée par les flux des produits bois vers les pays du Maghreb (Maroc, Tunisie, Algérie, Egypte) et celle des pays insulaires (La Réunion, Maurice et les Seychelles).

De manière générale, le Sénégal occupe le 1^{er} rang des exportations des produits transformés du Congo, à destination des pays d'Afrique. Une analyse sur la période, montre que la moyenne annuelle des exportations des produits bois transformés du Congo, à destination des autres pays d'Afrique est de 1 522 157 921 Francs CFA.

Quant aux flux des produits de bois bruts, le Maroc et l'Afrique du Sud sont respectivement au 1^{er} et au second rang des exportations de la période, avec une moyenne annuelle des exportations de 636 666 371 Francs CFA.

Bien que les produits issus des forêts de plantations ont souvent un volume important, mais leur valeur est moindre par rapport aux produits issus de forêts naturelles, car leur mercuriale est faible.

CONCLUSION

La base de données « Wood Track » du SCPFE, nous a permis d'avoir des données cohérentes et validées sur les exportations des produits bois du Congo, sur la période 2003 à 2018, notamment celles vers les autres pays d'Afrique.

Les échanges commerciaux des produits bois du Congo avec les autres pays d'Afrique restent marginaux par rapport à l'ensemble des produits bois exportés. Ils se font essentiellement sous forme de produits transformés (sciages humides). Une quantité non négligeable de ces produits circule de manière informelle entre les pays africains pourvus de ressources forestières et ceux qui n'en disposent pas.

Le commerce intra africain de bois est confronté à plusieurs problèmes, notamment l'étroitesse de marché africain, dont les populations disposent des revenus faibles, ne pouvant s'offrir des produits de bois de qualité (produits usiniers de seconde et troisième transformation). Les consommateurs africains de bois devraient s'adapter à des gammes variées de produits et que les industries forestières africaines devraient proposer à partir des essences dites de « promotions » des produits avec des « designs » variés aux consommateurs africains. Les marchés africains de produits bois devrait évoluer vers des consommateurs ayant un pouvoir d'achat élevé, notamment les juniors et les seniors.

L'absence de moyens de communication (routes, chemin de fer, voies navigables) entre les pays d'Afrique, même forestiers, réduit considérablement les échanges commerciaux entre eux.

Bien que des efforts sont entrainés d'être fait avec la construction des routes transnationales : Congo-Cameroun, Cameroun-Nigéria, la plupart des exportations des produits bois du Congo se font à partir du port Autonome de Pointe-Noire ; donc par voie maritime. Mais la faiblesse de la compétitivité de ce port en eau profonde réduit considérablement les échanges commerciaux qui devraient bénéficier de la conjoncture régionale des autres ports de la sous-région.

Le commerce de bois intra africain est encore faible. Il dispose d'une grande marge de progression ; ceci si les Etats africains devraient se concentrer à leurs problèmes de développement.

De manière générale, le commerce intra africain de bois est marginal (entre le Congo et les autres pays d'Afrique), il représente moins de 4% de flux de bois exportés.

Le présent mémoire, a permis d'apporter un regard sur des échanges commerciaux des produits forestiers du Congo vers les autres pays africains, qui devraient avoir une place de choix, dans le développement des pays africains.

RECOMMANDATIONS

1. Développement des zones de libre-échange en Afrique. Les Etats d’Afrique devraient, dans le cadre du développement du commerce intra africain en général et des produits bois en particulier, développer des zones de libre-échange entre eux.
2. Développement du marché commun africain. Les Etats d’Afrique devraient dans le cadre du développement de leurs marchés, encourager les ensembles sous régionaux, afin de promouvoir les échanges commerciaux entre eux. C’est le cas de la SADC regroupant les pays d’Afrique australe, de la CEEAC pour les pays d’Afrique centrale, de la CEDEAO pour les pays d’Afrique de l’Ouest,.... Ces regroupements ne devraient pas toujours être à caractère politique, mais plutôt économique, et ainsi encourager l’intégration économique des pays africains.
3. Dans le cadre de leurs marchés communs, les Etats africains devraient développer les dotations factorielles, c’est-à-dire les pays d’un même ensemble sous régional ne devraient pas se faire une concurrence, mais plutôt, avoir une complémentarité dans le développement de leurs industries. Par exemple, si le Gabon a développé la zone économique spécialisée dans la transformation de bois, les autres pays de la sous-région devraient prendre d’autre volet du marché (l’approvisionnement en matière première, etc..).
4. Proposition et vulgarisation d’une nomenclature des produits en bois large gamme, afin de promouvoir un marché africain de produits bois à design varié et diversifié destiné à un grand nombre de consommateurs.

PISTES DE RECHERCHES

Ce mémoire, nous a permis de répondre à certaines préoccupations, notamment la part du flux de produits bois du Congo dans le commerce intra africain. Il serait normal de projeter l’analyse de cette préoccupation à l’horizon 2062, comme chercherait à le faire l’Union Africaine et les Nation Unies à travers son organisme spécialisé la CEA.

En effet, l’Union Africaine (UA) et les Nations Unies à travers la Commission Economique d’Afrique (CEA) envisagent valider un plan cadre de développement à l’horizon 2062, sur plusieurs axes : économique, social, culturel, politique, etc.

Pour booster le commerce intra africain de bois, les Etats d’Afrique devraient mettre au centre de leurs préoccupations le développement d’une zone de libre-échange et le marché commun africain.

BIBLIOGRAPHIE

1. Document de Stratégie par Pays Axée sur les Résultats (DSPAR 2008-2012), République du Congo. Banque Africaine de Développement, Fonds Africain de Développement. Département des opérations pays. Région Centre. 42p.
2. Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP 2008-2010), 175p. Ministère du plan et de l'aménagement du territoire. République du Congo
3. Examen annuel et évaluation de la situation mondiale des bois (2008-2017). Organisation Internationale des Bois Tropicaux. Plus de 2200 pages.
4. Fays Richard. « Des forêts...Des bois... », Sainte Ode. Belgique. 2008.1022p.
5. Les forêts du bassin du Congo. « Etat des forêts 2006 ». PFBC 2007. 256p.
6. Les forêts du bassin du Congo. « Etat des forêts 2008 ». PFBC 2009. 425p.
7. Les forêts du bassin du Congo. « Etat des forêts 2010 ». PFBC 2012. 274p.
8. Les forêts du bassin du Congo. « Etat des forêts 2013 ». PFBC 2014. 325p.
9. Malaysian Wood, timeless living. Malaysian Timber Council, 2007, 196p.
10. Mémento du forestier, 3^e édition ,1989 Coopération Française. 1265p.
11. Mémento du Forestier Tropical. « Editions Quae ». 2015. 1203p.
12. Projet OIBT PD 700/13 Rév. 2 (1) : Développement du Commerce des Bois Tropicaux et Produits Dérivés, et de leur valorisation industrielle dans un cadre intra africain - Phase 1. Communiqué final de l'Atelier. Abidjan. Côte d'Ivoire. 2016.
13. Rapport National sur le Développement Humain 2010 ; Développement humain, pauvreté et changement climatique en République du Congo. 2011 ; 93p.
14. Rapports Annuels des statistiques de la CEEAC, 2009-2017 plus de 2000p.
15. SCPFE, Exportation des produits forestiers du Congo, Année 2009. Rapport statistique. Ministère du Développement Durable, de l'économie forestière et de l'environnement. République du Congo. 161p.
16. SCPFE, Exportation des produits forestiers du Congo, Année 2010. Rapport statistique. Ministère du Développement Durable, de l'économie forestière et de l'environnement. République du Congo. 145p.
17. SCPFE, Exportation des produits forestiers du Congo, Année 2011. Rapport statistique. Ministère du Développement Durable, de l'économie forestière et de l'environnement. République du Congo. 163p.
18. SCPFE, Exportation des produits forestiers du Congo, Année 2012. Rapport statistique. Ministère du Développement Durable, de l'économie forestière et de l'environnement. République du Congo. 162p.

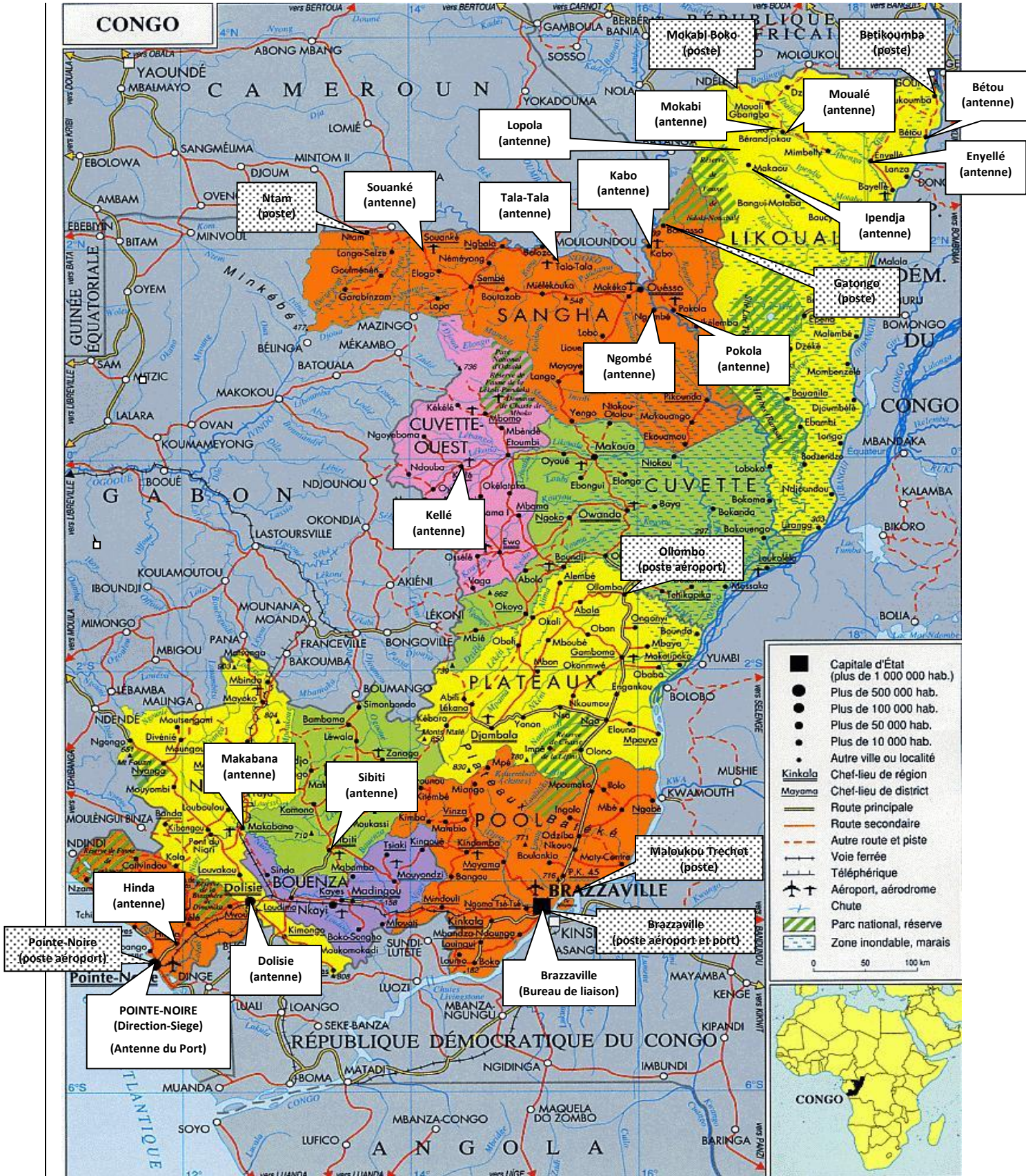
19. SCPFE, Exportations des produits forestiers du Congo, Année 2013. Rapport statistique. Ministère du Développement durable, de l'Economie Forestière et de l'Environnement. République du Congo. 148p.
20. SCPFE, Exportation des produits forestiers du Congo, Année 2014. Rapport statistique. Ministère du Développement Durable, et de l'économie forestière. République du Congo. 153p.
21. SCPFE, Exportation des produits forestiers du Congo, Année 2015. Rapport statistique. Ministère du Développement Durable, de l'économie forestière. République du Congo. 156p.
22. SCPFE, Exportation des produits forestiers du Congo, Année 2016. Rapport statistique. Ministère du Développement Durable et de l'économie forestière. République du Congo. 123p.
23. SCPFE, Rapport des statistiques des exportations des produits forestiers, Année 2017. République du Congo. 96p.
24. Vers une stratégie de développement de l'industrie de transformation du bois dans les pays du bassin du Congo. ATIBT, FAO, OIBT, 2013 ; 31p.
25. The International Forestry Review. Special Issue : Valuing the Cameroonian forest. Commonwealth Forestry Association, 2016; 139p.
26. Annuaire statistiques du Congo, 2004 ; 2007 ; 2010.

WEBOGRAPHIE

1. Blog de Idrisca Carte actuelle du Réseau routier Congolais
2. Tropical Timber Market Report. Volume 22 Number/ Every two weeks
https://www.itto.int/files/user/mis/MIS_1-15_Aug2018.pdf
3. documents.worldbank.org/.../AUS11355-FRENCH-REVISED-WP-P151455-PUBLIC...
République du **Congo** – **Indicateurs socio-économiques**, 2010–2017
4. www.unicongo.org › Le Congo › Données socio-économiques

ANNEXES

1. Carte des sites des Antennes et Postes frontaliers du Service de Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation



2. LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES

N° Tableau	Libellé	Pages
Tableau n°1	Exportations des produits bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, en volume: m ³	P. 22
Tableau n°2	Exportations des produits bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, en valeur : FCFA	P. 26
Tableau n°3	Exportations des Sciages Humides du Congo vers les autres pays d'Afrique, par destinations, en volume: m ³	P. 30
Tableau n°4	Exportations des Sciages Séchés, Placages Déroulés, Contreplaqués, Produits Finis et Copeaux, par destinations, en volume: m ³	P. 33
Tableau n°5	Exportations des Grumes et Rondins de Plantations (Eucalyptus),par destinations, en volume : m ³	P. 35
Tableau n°6	Exportations des Sciages Humides du Congo vers les autres pays d'Afrique, par destinations, en valeur : FCFA	P. 39
Tableau n°7	Exportations des Sciages Séchés, Placages Déroulés, Contreplaqués, Produits Finis et Copeaux, par destinations, en valeur : FCFA	P. 42
Tableau n°8	Exportations des Grumes et Rondins de Plantations (Eucalyptus),par destinations, en valeur : FCFA	P. 44

3. LISTES DES GRAPHIQUES

N° Graphique	Libellé	Pages
Graphique n°1	Exportations de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, tout produit confondus, par année, en volume : m ³	P.23
Graphique n°2	Répartition de bois exportés par le Congo vers les autres pays d'Afrique, tout produit confondus, par année, en volume : m ³	P. 23
Graphique n°3	Exportation de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, par produit et par année, en volume : m ³	P. 24
Graphique n°4	Répartition exportations de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, par produit, en volume : m ³	P. 24
Graphique n°5	Exportation de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, tout produit confondus et par année, en valeur FCFA	P. 27
Graphique n°6	Répartition exportations de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, par produit, en valeur FCFA	P. 27
Graphique n°7	Exportation de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, par produit et par année, en valeur FCFA	P. 28
Graphique n°8	Répartition exportations de bois du Congo vers les autres pays d'Afrique, par produit, en valeur FCFA	P. 28
Graphique n°9	Destinations des Sciages Humides du Congo vers les autres pays d'Afrique, volume : m ³	P. 32
Graphique n°10	Destinations des Sciages Humides du Congo vers les autres pays d'Afrique, valeur : FCFA	P. 41

4. LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

<i>Sigles et Abréviations</i>	<i>Libellé du Nom</i>
A.C.P :	Afrique, Caraïbes et Pacifiques
APE :	Accord de Partenariat Economique
APV :	Accord de Partenariat Volontaire
ATIBT :	Association de Technique internationale de Bois Tropicaux
AVE :	Attestation de Verification Export
BAD :	Banque Africaine de Développement
BTP :	Bâtiment et Travaux Publiques
CEA :	Communauté Economique pour l'Afrique
CEEAC :	Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC :	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFCO :	Chemin de Fer Congo Océan
COMIFAC :	Conférence des Ministres du Bassin d'Afrique Centrale
DGEF :	Direction Générale de l'Economie Forestière
DGD :	Direction Générale des Douanes
DG-INS :	Direction Générale de l'Institut National de la Statistique
DOT :	Développement Opération Transfert
EFC :	Eucalyptus, Fibres du Congo
FAO :	Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FCFA :	Francs pour la Coopération Financière en Afrique (Monnaie d'Afrique Centrale)
FCFA :	Francs pour la Communauté Financière en Afrique (Monnaie d'Afrique de l'Ouest)
FOB :	Free On Board
FOT :	Free On Truck
IDE :	Investissement Direct Etranger
IDH :	Indice de Développement Humain
IGEF :	Inspection Générale des Services de l'Economie Forestière
OIBT :	Organisation Internationale de Bois Tropicaux
PCPFE :	Programme de Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation
PFNL :	Produits Forestiers Non Ligneux
PIB :	Produit Intérieur Brut
RCA :	République Centrafricaine
RDC :	République Démocratique du Congo
SADEC :	Communauté de Développement des Etats d'Afrique Australe
SCPFE :	Service de Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation
SGS :	Société Générale de Surveillance
UA :	Union Afrique
UE :	Union Européenne
UMOA :	Union Monétaire Ouest Africaine
USD :	Dollar Américain
ZES :	Zone Economique Spéciale